

*Série « Sciences et technologies  
de la gestion »*

---

**Document d'accompagnement  
du programme d'histoire et géographie**

*- Classe de terminale -*

*Aide à la mise en œuvre du programme mis en application à la rentrée scolaire 2007-2008  
(Ce document a bénéficié de la relecture du groupe histoire et géographie de l'Inspection générale)*

*Mars 2007*

---

Ce document d'accompagnement a été élaboré par le groupe d'experts chargé de l'écriture des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour le cycle terminal de la série « Sciences et technologies de la gestion ».

**Président**

Claude PRUD'HOMME Professeur des universités – Université Lumière- Lyon2

Assisté par

Vincent MORINIAUX Maître de conférence – Institut de géographie –Paris IV

**Membres**

Jean-Louis CARNAT IA-IPR, académie de Lyon

Ghislaine DESBUISSONS IA-IPR, académie d'Orléans-Tours

Pierre KERLEROUX Professeur,

Jean-Pierre LAUBY IA-IPR, académie de Paris

Roger REVUZ Professeur, Lycée Marcel Pagnol à Athis-Mons

Coordination : M-H Touzalin, direction générale de l'enseignement scolaire, bureau des programmes d'enseignement.

# SOMMAIRE

## ORIENTATIONS GÉNÉRALES (pp.1-3)

### **I - L'histoire et la géographie dans la série Sciences et technologies de la gestion**

- 1- Des finalités communes à l'ensemble des séries
- 2- La série STG, des caractères spécifiques
- 3- L'histoire et la géographie en STG

### **II – L'organisation des programmes :**

#### **une grande liberté pour les progressions et la mise en œuvre pédagogique**

- 1- Le choix de l'ordre de traitement des thèmes
- 2- La question et le sujet d'étude
- 3- Tableau récapitulatif

## HISTOIRE : Les recompositions d'un monde interdépendant (pp.4 -15 )

### **I – Les relations internationales**

- (A) Le jeu des puissances dans un espace mondialisé de 1945 à nos jours
- (B) Le Proche Orient - L'Amérique latine

### **II – Décolonisation et construction de nouveaux États**

- (A) Du reflux colonial à l'État-nation depuis 1945
- (B) L'Inde - L'Algérie

### **III – Les mutations de la France depuis 1945**

- (A) La V<sup>e</sup> République : cadre institutionnel, vie politique, défis européens
- (B) Les jeunes - les classes moyennes

## GÉOGRAPHIE : L'espace mondial (pp.16 -29)

### **I – La mondialisation**

- (A) Un monde en réseau
- (B) Un grand marché : le café – L'Internet

### **II- Pôles et aires de puissance**

- (A) Centres d'impulsion mondiaux et inégalités de développement
- (B) L'Union européenne – La Chine

### **III- Uniformisation, différenciation du monde**

- (A) Cultures et religions
- (B) La santé – L'éducation

**NB : (A) Question obligatoire - (B) Sujet au choix**

## ORIENTATIONS GÉNÉRALES

### I - L'histoire et la géographie dans la série Sciences et technologies de la gestion

#### 1 - Des finalités communes à l'ensemble des séries

L'enseignement de l'histoire et de la géographie en classe de la série STG relève des mêmes finalités que dans celles des séries générales. Ces finalités ont été précisées en 1995, rappelées dans *l'Accompagnement des classes de terminale des séries générales*. Elles conservent toute leur force et actualité (*Accompagnement des programmes histoire et géographie, classes terminales des séries générales*, CNDP, 2004).

#### Les finalités de l'histoire et de la géographie au lycée

**Transmettre des savoirs et en assurer la maîtrise** « Le projet éducatif de l'enseignement de l'histoire et de la géographie repose sur une étude précise des contenus scientifiques de ces deux disciplines : vocabulaire et notions essentielles, nouveaux problèmes et nouvelles approches, langages spécifiques. Il se nourrit des problématiques et des avancées de la recherche universitaire. »

**Comprendre le monde contemporain** « Pour être en mesure d'agir en citoyens, les lycéens doivent identifier les acteurs, les enjeux, les lignes de force. Pour cela, l'acquisition des connaissances portant sur le processus d'évolution historique et les modalités d'action sur l'espace, qui ont construit le monde tel qu'il est, apparaît indispensable. Analyser la diversité des civilisations et des territoires, comprendre la complexité des structures, prépare à l'action dans une époque marquée par l'ouverture à d'autres espaces et à d'autres civilisations. Les élèves doivent acquérir une vision dynamique et critique du monde afin de dégager l'essentiel dans la masse des faits que l'actualité livre quotidiennement. »

**Permettre l'insertion des élèves dans la cité** « L'histoire et la géographie permettent la découverte progressive des fondements d'une communauté humaine ; elles apportent à la fois l'absolu des valeurs et le sens du relatif conduisant à la tolérance par la découverte des cultures et des coutumes d'autres civilisations ; elles apprennent ainsi à reconnaître et à assimiler les éléments irréductibles de convergence au sein d'une société. »

**Acquérir des méthodes d'analyse pour une formation intellectuelle** « Les méthodes mises en oeuvre dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie placent la dimension critique au centre des pratiques pédagogiques. Elles sont en elles-mêmes éducatives. [...] En faisant de l'histoire et de la géographie, les élèves apprennent le temps de la réflexion. Par l'exercice du raisonnement toujours secondé par l'analyse critique, ils sont portés à relativiser une information rapide, conjoncturelle, non hiérarchisée. »

Extraits des préambules des programmes de 1995, *B.O.* n°12 du 29 juin 1995, p. 27-28.

#### 2 - La série STG, des caractères spécifiques

La série STG est clairement inscrite dans la perspective de la poursuite d'études supérieures. Elle présente des caractéristiques qu'il est nécessaire d'avoir à l'esprit.

Compte tenu de l'orientation des enseignements technologiques vers les professions tertiaires se rapportant à la gestion, l'histoire et la géographie permettent d'inscrire dans le temps et dans l'espace des sociétés humaines les données sociales, économiques et techniques abordées dans ces enseignements.

Les horaires des différents enseignements technologiques et généraux des classes de première et terminale STG ont été publiés dans le *B.O.* n° 7 du 12 février 2004. La place qui y est faite à l'histoire et à la géographie (2 heures hebdomadaires) impose de donner à chaque séance d'enseignement cohérence et unité démonstrative. Toute prétention à l'exhaustivité est exclue.

Le programme est un cadre de référence dont les différents objets historiques et géographiques, connaissances et notions, visent à fournir aux élèves des outils de compréhension du monde contemporain. Dans la mise en oeuvre de ce programme, il est de la responsabilité du professeur d'en faire percevoir les grands enjeux et leur actualité ; il a à cet égard toute liberté pour construire un itinéraire pédagogique annuel personnel fondé sur la recherche de sens et de cohérence.

Il importe de montrer aux élèves que les enseignements généraux et, pour ce qui nous concerne l'histoire et la géographie, ne sont pas à l'écart de leur projet de formation, mais qu'au contraire ils en sont une composante indispensable. A cet égard on se référera au programme de l'enseignement d'économie-droit en classe de première de la série Sciences et technologies de la gestion, publié au *B.O.* hors série n° 1 du 12 février 2004, et en classe de terminale, publié au *B.O.* hors série n° 2 du 24 février 2004.

Les professions auxquelles conduit la série STG sont, pour une part importante, des métiers de contact et de communication ; aussi convient-il de diversifier et d'articuler autant que faire se peut les formes, écrites, orales, graphiques, de travail et d'évaluation. Le passage d'un langage à l'autre renforce la maîtrise de chacun d'entre eux et contribue ainsi à la préparation des élèves aux exigences de l'épreuve, désormais écrite, du baccalauréat.

### **3- L'histoire et la géographie en STG**

Les programmes de la série STG ne constituent pas une version réduite et allégée des programmes des séries générales. Ils ont une cohérence propre assurée pour ce qui est de la forme par un schéma identique pour chacune des deux entrées historique et géographique. Sur le fond, cette cohérence tient aux six grands thèmes d'étude retenus, aux notions identifiées et explicitement désignées. Le choix d'y conserver une entrée géographique et une entrée historique ne procède pas d'une volonté de cloisonnement disciplinaire mais au contraire du souci d'éclairer par deux regards complémentaires. Il revient au professeur d'établir quand il le juge pertinent un rapprochement entre histoire et géographie ; certains thèmes d'étude y invitent plus que d'autres, ainsi :

- Relations internationales et mondialisation
- Relations internationales et aires de puissance
- Construction des États et uniformisation et fractures du monde

## **II - L'organisation du programme : une grande liberté pour les progressions et la mise en œuvre pédagogique**

### **1. Le choix de l'ordre de traitement des thèmes**

L'ordre d'exposition des trois thèmes retenu par le programme n'implique pas une obligation de traitement dans le même ordre : chaque thème possède son autonomie. Tout professeur peut opter par conséquent pour une progression annuelle de son choix. Il peut donner ainsi davantage de sens à sa responsabilité pédagogique, dès lors que les équilibres généraux et les objectifs du programme sont respectés.

### **2. La question et le sujet d'étude**

Chaque thème du programme, en histoire et en géographie, comporte deux parties à traiter : la première intitulée « Question » est obligatoire, la seconde est proposée au choix parmi deux « Sujets d'étude ». Ainsi le programme combine-t-il un corpus commun de connaissances pour tous les élèves de la série, et une liberté de choix des sujets d'étude.

La question constitue le développement général du thème de programme. Elle doit être obligatoirement traitée, en y consacrant la majorité du volume horaire, soit environ les deux tiers du temps. Le commentaire du programme cerne les contours des contenus de chacun des trois thèmes dans les deux disciplines, ordonnés autour des notions indiquées dans la colonne centrale. C'est à partir de ces éléments incontournables que les cours doivent être élaborés et développés.

Le sujet d'étude ouvre une large possibilité de choix et d'itinéraires pédagogiques. Le sujet choisi est le complément indispensable de la question, car il permet, dans un temps équivalent à environ le tiers du volume total de la question, soit d'ouvrir le thème, soit de porter un éclairage spécifique sur la question. En effet, les sujets d'étude peuvent être abordés à l'initiative du professeur – et des élèves si l'option est prise de les associer au choix – soit après la question, soit en amont de cette dernière, auquel cas elle adoptera la démarche pédagogique de l'étude de cas.

**3. Tableau récapitulatif : organisation du programme et mise en oeuvre pédagogique**

Thème	Objectif	Horaire indicatif	Programmation	Ordre de traitement	Situations pédagogiques envisageables
<b>Question A</b>	Traitement général de la question	6 à 7 heures	Questions obligatoires : 3 en Histoire et 3 en Géographie	Avant ou après les sujets d'étude	Le professeur met en oeuvre une démonstration historique ou géographique en diversifiant et alternant les situations d'apprentissage (phases de problématisation, de contextualisation, d'étude de documents et de récit, d'apport de contenus, etc.)
<b>Sujet d'étude B</b>	Traitement d'un aspect spécifique et caractéristique de la question	2 à 3 heures	Étude au choix parmi 2 sujets. Au total dans l'année, 3 sujets étudiés en histoire et 3 en géographie	Après le développement de la question : approfondissement	Les sujets d'étude doivent permettre de mettre l'accent sur le travail des élèves à partir de corpus documentaires (nombre limité de documents, rigoureusement sélectionnés et d'importance majeure pour la compréhension du sujet d'étude).
				Avant le développement de la question : démarche de l'étude de cas	

Ces enseignements participent pleinement au projet de formation des élèves tant par leurs objets qui leur confèrent une dimension civique évidente, que par leurs méthodes.

## HISTOIRE

### Les recompositions d'un monde interdépendant

#### I - Les relations internationales

##### (A) Question obligatoire

###### *Le jeu des puissances dans un espace mondialisé de 1945 à nos jours*

Le temps disponible pour traiter de cette question interdit de dresser un panorama complet de l'histoire des relations internationales depuis 1945. Ne sont abordées que les relations Est-Ouest (les relations Nord-Sud sont évoquées dans la seconde partie du programme d'histoire), à trois moments qui caractérisent ces relations de 1945 à nos jours :

- **Les années 1947-49**, qui marquent le début de la guerre froide, étudié à travers l'exemple de l'Allemagne, partagée et occupée, enjeu des rivalités entre deux superpuissances et deux modèles idéologiques, théâtre de la crise majeure que fut le blocus de Berlin, puis divisée en deux États symbolisant la bipolarisation de l'Europe puis du monde.

- **Les années 1989-91** : après une période de Détente (depuis le milieu des années 1980) entre les deux Grands, l'URSS, sous l'impulsion décisive de Mikhaïl Gorbatchev, entame un retrait progressif en Europe de l'Est et les régimes communistes se libéralisent peu à peu, à commencer par la Pologne et la Hongrie. Les démocraties populaires disparaissent en quelques mois, en 1989, et le mur de Berlin est démantelé en novembre 1989. Le pouvoir soviétique s'affaiblit, l'URSS se délite lorsque les républiques fédérales de l'Union se déclarent indépendantes et disparaît en décembre 1991. La fin de l'URSS marque la fin du système bipolaire et la fin de la guerre froide. En écho à la fin des démocraties populaires en Europe, on assiste à un réveil des nationalismes en Europe : l'implosion de la Yougoslavie puis le conflit au Kosovo réintroduisent la guerre en Europe dans les années 1990.

La fin des années 1980 et le début des années 1990 marquent aussi le moment où s'opère un glissement du projet politique islamique vers des dynamiques qualifiées de manière vague d'« islamistes » (voir à cette notion), glissement complexe à définir et à comprendre mais qui s'inscrit, pour partie au moins, en réaction contre les superpuissances américaine et soviétique (exemple de l'Afghanistan).

#### Islamisme

L'usage intensif de ce terme par les médias exige une clarification.

Il est attesté en français depuis le XVII<sup>e</sup> siècle mais on le trouve surtout dans des textes du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est alors employé dans le sens de religion des musulmans et n'est pas distingué d'islam.

Depuis les années 1980, islamisme est employé, hors du monde musulman, pour désigner un islam porteur d'un projet politique et social. Il vise notamment les courants les plus radicaux qui veulent faire de l'islam une idéologie politique caractérisée par la construction d'un État fondé sur la religion (État islamique) et une société organisée selon les normes juridiques que fournirait l'islam (charia). Il est alors perçu comme une dérive de la religion proprement dite qui menace les idéaux démocratiques et laïques, et qui n'hésite pas à recourir au terrorisme.

Du point de vue des milieux qualifiés d'islamistes, la distinction entre musulman et islamiste n'a pas de sens. Ils considèrent que leur interprétation des textes fondateurs est la seule légitime : un « vrai musulman » est islamiste. Ils prônent une réforme radicale qui suppose le retour aux sources et l'imitation des glorieux ancêtres (salafisme). Ils revendiquent la purification de l'islam, pour le débarrasser de ce qu'ils considèrent comme des superstitions ou des innovations blâmables. L'islam deviendra alors le fondement de la société et de la vraie civilisation en fournissant, outre la vraie foi, les normes morales, les principes d'action, les modèles d'organisation collective. Dans cette perspective, il convient de faire le tri entre la modernité acceptable (le progrès technique et scientifique par exemple) et inacceptable (la dépravation des mœurs, l'effondrement des valeurs morales, la sécularisation, la privatisation de la croyance, la liberté religieuse).

Les sciences humaines se méfient de cette terminologie et préfèrent parler d'islam radical. Elles distinguent soigneusement ce dernier de l'islam traditionaliste qui refuse toute forme de modernisation. Elles insistent sur la dimension politique de l'islamisme.

L'appellation d'islamisme, imposée par les moyens d'information, nécessite donc beaucoup de prudence. Elle recouvre au mieux une mouvance aux contours flous qui tire de la religion musulmane des programmes politiques dont le seul point commun est de vouloir mettre la religion musulmane au centre de la vie politique et sociale. Mais les désaccords sont profonds dès qu'il s'agit de définir ce programme, la place des non musulmans ou les moyens de faire triompher ce projet, par les élections pour la majorité, par la force pour une petite minorité.

### Fondamentalisme, intégrisme

Ces termes caractérisent une série de postures religieuses entre lesquelles on peut établir des analogies. Cela ne veut pas dire qu'ils sont interchangeables.

Le fondamentalisme est lié à l'histoire protestante. Les fondamentalistes ne représentent pas une confession ou une union d'Églises, mais un courant de pensée qui peut se retrouver dans différentes confessions. Le terme « fondamentalisme » est né aux États-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les fondamentalistes refusent les interprétations libérales ou spiritualistes des textes bibliques. Pour eux, la Parole de Dieu s'identifie à la Bible et elle n'est pas seulement *dans* la Bible. Ils refusent en particulier le darwinisme et son enseignement dans les écoles. Les théories de l'évolution leur paraissent contraires au texte biblique de la création tel qu'il est rapporté dans le récit biblique de la Genèse. Ils refusent également l'oecuménisme.

Les positions fondamentalistes sont plus fréquentes dans les Églises Évangéliques, mais on ne peut assimiler le fondamentalisme au protestantisme évangélique.

L'intégrisme est lié à l'histoire du catholicisme. Il s'applique à un courant de pensée né autour de 1900 quand la papauté condamne le « modernisme ». Poussant à son terme cette logique de refus de la modernité, l'intégrisme dénonce, au nom de la défense de l'intégrité de la foi, la prise en compte des apports des sciences modernes dans la compréhension de la Bible et l'expression de la croyance (dogme, liturgie), et refuse toute adaptation aux changements culturels. L'intégrisme a retrouvé une nouvelle vigueur dans le rejet, par une petite minorité, des mises à jour (*aggiornamento*) décidées par le concile Vatican II (1962-1965).

- **Le début du XXI<sup>e</sup> siècle** voit l'émergence de nouveaux rapports de force plutôt qu'un nouvel ordre mondial (certains auteurs évoquent même un nouveau « désordre mondial »). Dans un système désormais unipolaire, la superpuissance des États-Unis est incontestable (on parle même à son sujet d'hyperpuissance), ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle soit incontestée.

Face aux États-Unis, l'Europe est en construction, selon des rythmes variables. La principale priorité est l'adaptation des institutions à l'élargissement, qui se poursuit en 1995 puis s'amplifie, confirmant la force d'attractivité de l'Union, qui s'inscrit dans une dynamique avant tout économique et monétaire. Les débats du début des années 2000 accompagnant l'entrée de nouveaux membres – l'Union européenne avoisine en 2004 les 450 millions d'habitants et les 4 millions de km<sup>2</sup> – et le projet d'une « constitution » destinée à se substituer aux traités successifs soulignent la diversité des conceptions, voire un certain déficit d'adhésion de larges pans de la population. La gravité des crises internationales de grande ampleur, comme la seconde guerre d'Irak en 2003, mettent à rude épreuve les progrès de la Communauté au plan politique. La détermination d'une Europe de l'armement, d'une politique étrangère et de sécurité commune et du partage des responsabilités au sein des structures de commandement de l'OTAN induisent de difficiles débats avec les États-Unis. Association novatrice d'États ayant librement choisi de mettre en commun une partie de leur souveraineté, l'Union européenne s'interroge sur les formes que prendra son avenir. Autant qu'hier, elle apparaît comme le fruit d'une élaboration patiente et toujours à inventer.

En Asie, la Chine acquiert rapidement tous les attributs d'une puissance majeure : sa croissance économique exceptionnelle, le poids de sa démographie, son influence croissante dans les organismes multilatéraux, sa capacité militaire, scientifique et technique, en font une superpuissance en gestation. La place qu'elle acquiert dans sa sphère régionale, l'Asie du Sud-Est, ne va pas sans générer des tensions, avec le Japon notamment. Son rôle mondial transforme aussi ses relations avec les autres puissances mondiales que sont les États-Unis, la Russie et l'Union Européenne.

### Indications bibliographiques

BERGERE Marie-Claire, *La Chine de 1949 à nos jours*, Armand Colin, « U », 2000, 382 p.

BURGAT François, *L'Islamisme en face*, La Découverte, « Poche essais », 2002, 304 p.

COURTY Guillaume, *La Construction européenne*, La Découverte, « Repères », 2001, 128 p.

GENTELLE Pierre, *Chine, un continent... et au delà ?*, Belin, « Asie plurielle », 2001, 174 p.

IZRAELEWICZ Erik, *Quand la Chine change le monde*, Grasset, 2004, 260 p.

MINK Georges, *Vie et mort du bloc soviétique*, Casterman-Giunti, 1997, coll. « XX<sup>e</sup> siècle », 160 p.

VAISSE Maurice, *Les Relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, « Cursus », 2002, 250 p.

« La chute du mur de Berlin », *L'Histoire*, octobre 1999, n° 236

« L'élargissement de l'Europe », *Textes et Documents pour la classe*, n° 873, 1<sup>er</sup> avril 2004

« Les islamistes », *L'Histoire*, novembre 2003, n° 281

## **(B) Un sujet d'étude au choix**

Les sujets d'étude permettent, en focalisant l'analyse sur une région du monde, de mettre en évidence le jeu des puissances et de montrer les relations souvent complexes et l'influence mutuelle qui existent entre une situation locale et les enjeux internationaux. Les deux régions choisies sont le Proche-Orient, qui est la principale zone de conflits du monde, et l'Amérique latine, vaste sous-continent marqué par sa proximité avec la première puissance mondiale, les États-Unis.

### ***Le Proche Orient***

La terminologie souffre ici d'une imprécision à cause des différences de tradition culturelle.

Dans les pays anglo-saxons et en Amérique, on parle de Moyen-Orient.

En France, et notamment au ministère des Affaires étrangères ou dans la presse, on distingue Proche et Moyen-Orient. L'intitulé du programme a choisi de conserver l'usage français.

Il faut donc entendre par Proche-Orient l'ensemble des pays qui s'étend de la Méditerranée orientale à la Mésopotamie : Turquie, Égypte, Liban, Syrie, Jordanie, Israël, Arabie Saoudite, émirats, Irak, Iran.

Cet espace recouvre plusieurs groupes culturels et linguistiques et il est fortement marqué par l'empreinte de la religion puisqu'il est le berceau du judaïsme, du christianisme et de l'islam, lui-même divisé en plusieurs courants. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le Proche-Orient est un espace de conflit tant les enjeux régionaux et internationaux y sont importants et les facteurs d'affrontement nombreux :

- conflit de frontières touchant les nationalités (par exemple les Kurdes partagés entre la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie) mais aussi fixation conflictuelle des frontières de l'État d'Israël ;
- enjeux de gestion et de contrôle des ressources essentielles que sont le pétrole (le Proche-Orient assure près de 30% de la production mondiale et dispose, selon les sources, de 50% à 65% des réserves prouvées d'hydrocarbures) et l'eau, enjeu majeur, qui est un facteur de tension en particulier entre la Turquie et la Syrie (barrages sur l'Euphrate), entre Israël et ses voisins (Syrie et Liban, question du Golan, du lac de Tibériade, du Jourdain et du fleuve Litani) ;
- tensions religieuses et politiques dans un contexte socio-économique qui favorise l'apparition de courants radicaux, parfois consolidés par la création d'États musulmans qui s'en réclament ;
- enfin, des conflits politiques majeurs avec le conflit israélo-arabe et israélo-palestinien et la question de l'Irak (guerres du Golfe) et de l'Iran, qui doivent être resitués dans le contexte plus large de la période de guerre froide puis de l'après-guerre froide, contexte qui permet d'expliquer les choix politiques et stratégiques des États-Unis.

L'étude du Proche-Orient doit permettre aux élèves de repérer les grandes lignes de forces politiques, stratégiques, économiques, sociales et religieuses qui peuvent expliquer une situation complexe, aux enjeux mêlés et d'identifier les principaux acteurs (régionaux et internationaux).

### **Indications bibliographiques :**

BURESI Pascal, *Géohistoire de l'Islam*, Belin sup, 2005, 335 p.

KEPEL Gilles, *Jihad*, Gallimard, « Folio Actuel », 2003, 752 p.

LEMARCHAND P. (dir.) : *Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du monde arabe : le croissant des crises*, Bruxelles, Complexe, 1993

MUTIN Georges : « Du Maghreb au Moyen-Orient, un arc de crises », *La Documentation photographique*, n° 8027, *La Documentation française*, juin 2002. Mise au point claire, qui propose une typologie des conflits au Moyen-Orient.

ROY Olivier : *L'Islam mondialisé*, Seuil, « La couleur des idées », 2002, 144 p., et *Généalogie de l'islamisme*, Hachette, « Pluriel », 2002, 120 p.

ZORGBIBE Charles, *Géopolitique et histoire du Golfe*, PUF, « Que sais-je ? », 1995, 127 p.

### ***L'Amérique latine***

L'expression Amérique latine s'est imposée en France sous Napoléon III, le choix de l'adjectif « latine » ayant pour objectif de légitimer l'intervention de la France au Mexique. Elle désigne aujourd'hui l'ensemble des pays du continent américain où l'on parle des langues latines (langues romanes), essentiellement l'espagnol ou le portugais, et dans une bien moindre mesure le français

(Haïti, Guyane Française, Guadeloupe, Martinique). L'Amérique latine comprend l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale plus le Mexique en Amérique du Nord.

L'Amérique latine couvre près de 16% des terres émergées et compte environ 500 millions d'habitants. Depuis 1823 et la doctrine de Monroe, ce vaste sous-continent a toujours été considéré par les États-Unis comme un domaine réservé. Dès 1945, Les États-Unis mettent en garde les militaires sud-américains contre le communisme, et, en 1947, le Traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR) place toutes les armées du sous-continent sous la tutelle de Washington. Créée en 1948, l'Organisation des États Américains (OEA) est un instrument d'action des États-Unis contre le communisme pendant la période de guerre froide en ce qu'elle organise un programme d'assistance militaire et renforce le rôle de la CIA dans l'entraînement et l'encadrement des armées sud-américaines. Inquiets des conséquences de la révolution castriste en 1959 (guérillas), et au nom d'une lutte contre le communisme dont le champ s'étend à toute velléité de réforme voire à tout mouvement social, les États-Unis installent au pouvoir ou soutiennent, militairement et financièrement, des régimes dictatoriaux (Brésil, Argentine, Chili, Uruguay, Bolivie, Paraguay, etc.), qui coordonnent leur action anti-marxiste via le Plan Condor (ce plan, mis au point en 1975, organise, avec le soutien de la diplomatie étasunienne la mise en réseau des services de renseignement des dictatures d'Amérique latine). Sur le plan économique, les aristocraties traditionnelles de planteurs et gros propriétaires terriens tirent profit de la politique néo-libérale conduite par les régimes autoritaires, qui facilitent également les investissements massifs des entreprises étrangères, nord-américaines notamment.

A la fin des années 1980 et au début des années 1990, la politique des États-Unis s'infléchit : les États membres de l'OEA se montrent de plus en plus critiques à l'égard des interventions nord-américaines (Panama en 1989), une transition réelle vers la démocratie se concrétise et la fin de la guerre froide marque un changement d'orientation dans l'ingérence étasunienne, que Washington justifie désormais par la lutte contre le narcotrafic. Les effets de la nouvelle conjoncture internationale font reculer les raisons idéologiques d'une intervention extérieure et favorisent l'ouverture du jeu politique.

Sur le plan économique, après une décennie 1980 de très grandes difficultés (hyperinflation, grave crise économique et sociale, dette extérieure souvent colossale), l'Amérique latine s'est engagée dans une série de plans d'ajustement basés sur l'ouverture des marchés au commerce international et aux investissements étrangers, la dérégulation et les privatisations (chemins de fer, eau, énergie, mines, télécommunications, etc.), le contrôle étroit des dépenses publiques, la libération des prix, une forte dévaluation de la monnaie. Parallèlement s'organise, depuis 1991, le Mercosur, communauté économique des pays de l'Amérique du Sud, troisième marché intégré au monde après l'Union Européenne et l'ALENA.

Les effets de ces politiques sont contrastés : si l'Amérique latine a renoué avec la croissance économique et si l'intégration régionale et internationale du sous-continent a progressé, les inégalités se sont accrues, entre pays d'Amérique latine mais aussi au sein même de leurs populations respectives. En 1980, 120 millions de personnes vivaient au dessous du seuil de pauvreté ; fin 1999, elles sont environ 220 millions, soit près de 45% de la population de la population du sous-continent.

L'aggravation de ces inégalités et la démocratisation politique profitent au début du XXI<sup>e</sup> siècle aux mouvements de gauche, très divers, qui contestent l'hégémonie américaine et le libre-échange comme seul principe des relations commerciales, et qui réaffirment le rôle économique et social de l'État. Les élections portent au pouvoir dans les principaux États à partir de 2002 des leaders marqués à gauche (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Uruguay, Venezuela...).

#### **Indications bibliographiques :**

DABENE Olivier (dir.), *Atlas de l'Amérique latine [...]*, Autrement, 2006, 79 p.

DABENE Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Armand Colin, « Coursus », 2006, IV-263 p.

DABENE Olivier, *La région Amérique latine : interdépendance et changement*, Presses de Sciences Po, 1997, 384 p.

RIADO Pierre, *L'Amérique latine de 1945 à nos jours*, Paris, Masson, « Un siècle d'histoire », 1992, 410 p.

ZORGBIBE Charles, *Histoire des relations internationales [...] 1962 à nos jours* (tome 4), Hachette, « Pluriel Référence », 1995, 465 p.

## II - Décolonisation et construction de nouveaux États

### (A) Question obligatoire

#### *Du reflux colonial à l'État-nation depuis 1945*

Si le programme met l'accent sur la construction nationale et le défi du développement dans les États issus de la décolonisation, il invite à fournir au préalable un tableau de l'état des lieux au moment des indépendances. État des lieux, car un bilan des expériences coloniales en termes de pertes et profits n'a pas de sens.

*Le point de départ.* L'entrée spatiale permet de localiser les grands empires coloniaux britannique, français, néerlandais, belge, italien, portugais, russe, japonais et de repérer les États qui en sont issus. On peut au passage évoquer le cas particulier de la Chine longtemps soumise à des « traités inégaux » sans être colonisée. L'histoire coloniale lègue donc des frontières qui sont parfois remises en cause et provoquent des guerres (Inde-Pakistan ; Pakistan-Bangladesh ; Indonésie ; Érythrée-Éthiopie...). Pour éviter ces conflits, l'ONU prône le *statu quo* et s'oppose généralement (l'Érythrée fait exception) aux entreprises de sécession (au Congo-Kinshasa, au Nigeria). On rappelle aussi que l'émancipation se déroule selon des chronologies décalées, de 1945 (Indonésie) à 1990-1991 (Afrique du sud) et selon des modalités variées, négociées ou violentes. Mais l'indépendance signifie rarement la rupture des liens antérieurs, y compris quand elle passe par des guerres de libération (Algérie). Dans de nombreux pays, les relations établies au temps de la colonisation sont poursuivies dans le cadre d'accords bilatéraux mais aussi élargies à d'autres partenaires. On peut citer quelques exemples significatifs : Commonwealth (dont l'Inde est membre), Francophonie, conventions de Lomé entre Union Européenne et pays ACP (d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique). La continuité des relations est également sensible dans les mouvements de populations (Européens expatriés, émigrés). La diffusion de la langue de l'ancien colonisateur par l'école contribue à entretenir son influence économique et culturelle.

Se pose alors la question de la nature des liens post-coloniaux et de la frontière entre coopération et néo-colonisation, surtout quand le rapport de forces est très inégal. A cet égard la capacité de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Afrique du sud à choisir leur politique n'est évidemment pas comparable avec celle des petits États dépourvus de capitaux, d'infrastructures, d'industries, de cadres.

Pour tous les nouveaux États, la construction de la nation et le développement économique et social constituent les objectifs prioritaires. L'approche historique se combine ici avec les entrées géographiques du programme. Elle met en évidence deux périodes, en amont et en aval de 1990, et le poids du contexte international (cf. question I du programme d'histoire).

*Construction de l'État-nation.* Dans la première phase, la plupart des États s'engagent, au moins verbalement, sur la voie du socialisme et de l'intervention de l'État. La nécessité de mobiliser tous les citoyens est invoquée pour justifier l'instauration de régimes personnels à parti unique autour de chefs charismatiques, pères de la nation, puis leaders porteurs d'un message progressiste et anti-impérialiste. Ces régimes évoluent souvent vers des régimes autoritaires, voire des dictatures, qui mettent l'État au service d'un groupe et de son chef (État patrimonial). Mais cette évolution n'est pas générale et quelques États installent des démocraties pluralistes (Inde, Sénégal). Même freinée ou étouffée, l'aspiration à la démocratie alimente durant toute la période de puissants mouvements de contestation. Ils s'amplifient dans les années 1980, débouchent vers 1990 sur les progrès du pluralisme et une certaine démocratisation (Afrique noire, Corée du Sud, Indonésie).

*L'impératif du développement.* L'émancipation politique était considérée comme la condition préalable au développement économique et au progrès social. Mais la conquête de l'indépendance économique s'avère problématique car elle doit compter avec des infrastructures et des circuits qui étaient jusque-là commandés par les intérêts du colonisateur (chemins de fer et routes orientés vers les ports, priorité aux cultures commerciales et aux richesses du sous-sol, etc.). Si les nouveaux pouvoirs affichent leur volontarisme pour changer de logique et réussir leur développement, si le rôle de l'État est partout sensible, la voie à suivre est l'objet de fortes divergences.

Dans les décennies 1950-1980, la majorité des jeunes États cherchent un développement endogène, veulent s'émanciper de la tutelle économique des anciens pays colonisateurs et s'engagent dans des formes d'organisation socialiste plus ou moins adaptées aux réalités locales. Un vaste effort est déployé en faveur de l'enseignement, notamment secondaire et parfois universitaire, et pour l'amélioration de la situation sanitaire (cf. programme de géographie). Ce modèle entre définitivement en crise avec l'effondrement du communisme soviétique.

À partir des années 1990 la tendance générale s'inverse au profit de politiques d'inspiration libérale. Ces dernières conduisent à privatiser les entreprises nationales mises en place après les indépendances et à ouvrir les marchés nationaux aux capitaux internationaux. Néanmoins le rôle de l'État dans les grandes orientations demeure important (Algérie, Inde). On envisage aussi, en Afrique et en Asie, la création de grands marchés régionaux, sur le modèle européen, mais les projets peinent à se traduire dans les faits.

En 2005, le bilan est très contrasté. Des résultats encourageants ont été obtenus dans les pays où les économies nationales ont réussi à assurer les besoins primaires des populations et peuvent dégager les ressources nécessaires à leur modernisation (Inde). Mais à une Asie dont la croissance se confirme s'oppose une grande partie de l'Afrique où la crise économique persiste depuis les années 1980, combinée à la propagation de graves endémies (notamment sida) et à l'instabilité politique.

*Le poids du contexte international.* Comme les autres États, les pays décolonisés, passée la courte euphorie de l'émancipation politique, ont fait l'expérience d'une interdépendance mondiale qui joue dans tous les sens. Dans les années 1950 la communauté internationale se déclare solidaire des pays en voie de développement à travers l'action des institutions de l'ONU (FAO, UNESCO, OMS), lance de grandes campagnes contre la faim et pour le développement, multiplie les conférences internationales. Elle encourage les politiques de coopération. Mais les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Pour échapper aux pressions extérieures et à la division du monde en deux camps, les premiers États décolonisés ont pourtant tenté de s'organiser collectivement à partir de la conférence de Bandung (1955) qui réunit 29 pays regroupant la moitié de l'humanité et prône le non-alignement. On annonce alors l'émergence d'un troisième pôle qualifié de Tiers monde. L'unité affichée par ces États contre « l'impérialisme » conduit à la création d'organisations transnationales comme l'OUA (1963). Cette unité ne résiste pas aux divergences d'intérêt et d'idéologie. La compétition entre les grandes puissances et la dépendance des nouveaux États à l'égard des anciens colonisateurs, des pays riches et de puissants groupes de pression (compagnies pétrolières, trusts de l'agriculture) dissipent l'espoir entretenu dans les années 1970 de fonder un nouvel ordre international.

Le nouveau contexte international accélère dans les années 1990 la redistribution des cartes et fait du passé colonial un élément de moins en moins déterminant pour comprendre les choix politiques et économiques des États post-coloniaux. Dans un monde régi par les mécanismes du marché, le rôle des institutions internationales tend à accélérer la libéralisation économique. Il se manifeste en particulier par leur intervention dans les mécanismes financiers (FMI, Banque mondiale) et commerciaux (CNUCED, OMC qui succède au GATT).

### **Tiers monde**

Quand Alfred Sauvy l'utilise pour la première fois (*France-Observateur* du 14 août 1952), par analogie avec le tiers état, le terme revêt une double signification : géopolitique (un ensemble distinct des pays occidentaux et des pays communistes) et socio-économique (les pays pauvres en recherche de développement). Le succès de ce néologisme est immense, du fait de sa charge symbolique et de sa vocation englobante. Au long des années 1950 à 1970, l'expression offre matière à débat, notamment quand elle désigne en bloc les « pays décolonisés », la voie neutraliste ou la concentration des difficultés, alors que ces recouvrements ne sont que partiellement exacts. Cela nous rappelle qu'il y a une histoire de l'utilisation de ce type de concept.

### **Anticolonialisme, Décolonisation, Impérialisme**

**Colonisation** : étymologiquement installation de colons qui viennent peupler une région. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle qualifie la mise sous dépendance de territoires, de peuples, d'États.

**Colonialisme** : doctrine qui justifie et prône la colonisation. Elle insiste sur les avantages que peut en tirer la métropole ou ses colons et met en avant les bienfaits que les colonisés sont censés en retirer. A donné **anticolonialisme** : système ou doctrine opposée à la colonisation et à ses justifications, et **néo-colonialisme** : forme nouvelle du colonialisme, consistant à maintenir sous domination (politique, économique, culturelle) un pays devenu formellement indépendant.

**Décolonisation** : Processus par lequel un pays jusque-là colonisé accède à l'indépendance. Le terme met l'accent sur le rôle de la métropole. Les historiens des pays décolonisés lui préfèrent souvent celui d'émancipation pour insister sur le rôle des peuples colonisés (prise de conscience de leur situation de colonisés et action pour obtenir l'indépendance).

**Impérialisme** : toute forme de mise en dépendance, politique, économique, culturelle, accompagnée ou non d'une colonisation.

**Libéralisation** : ensemble de décisions qui donnent plus de liberté dans le domaine politique ou économique. Dans le premier sens, elle favorise l'expression des libertés individuelles et la démocratisation. Dans le second, elle prône la déréglementation de l'économie et la liberté du marché.

**Socialisme** : après la Seconde Guerre mondiale, il désigne à la fois des systèmes politiques et des formes d'organisation économique dont le point commun est presque partout la place centrale attribuée à l'État.

**État patrimonial** : catégorie élaborée par le sociologue allemand Max Weber, par opposition à l'État bureaucratique, pour désigner un État dans lequel « les pouvoirs gouvernementaux et les avantages qui leur sont associés sont traités comme des droits privés. » L'expression a été reprise par les politologues pour qualifier les États dans lesquels les dirigeants au pouvoir n'établissent aucune frontière entre bien public et intérêts personnels privés.

### **(B) Un sujet d'étude au choix**

L'histoire de l'Inde depuis 1947, ou de l'Algérie depuis 1954, est trop complexe pour s'engager dans un récit suivi des événements. Il paraît néanmoins impossible d'ignorer quelques dates clés qui permettent de dégager les grandes phases. En relation avec la question A, on insiste dans le sujet d'étude sur la manière dont chaque pays conduit sa construction nationale et son développement.

#### ***L'Inde***

On propose de dresser d'abord un rapide tableau de la situation en 1947, pour pointer les principales questions, puis décrire les réponses apportées, enfin évaluer les résultats obtenus. La grille proposée correspond exactement à celle de la question obligatoire :

- la question de l'État nation à construire
- la question du développement
- la dimension régionale et internationale.

*La question de l'État-nation.* Lorsque l'Inde accède à l'indépendance au sein du Commonwealth le 15 août 1947, au terme d'accords négociés avec la Grande-Bretagne, elle traverse une crise profonde marquée par la partition et l'assassinat de Gandhi (30 janvier 1948). Elle est menacée de chaos par la fixation de frontières improvisées qui suscitent une guerre avec le Pakistan (Cachemire), alimentent l'hostilité entre extrémistes hindous et musulmans, déclenchent un gigantesque exode des populations. Le pays vote la confiance à un parti politique bien implanté (Congrès), doté d'une forte légitimité grâce à sa lutte ancienne contre la colonisation et dirigé par un leader respecté, Nehru. Ce dernier, devenu premier ministre, fait adopter un régime politique fédéral, démocratique et laïque ou plus exactement « séculier » (au sens anglais de « *secular* », qui garantit la liberté de toutes les religions). Malgré un contexte extérieur défavorable (trois guerres avec le Pakistan, un conflit avec la Chine en 1962), des rivalités internes régionales et religieuses génératrices de violences, l'assassinat de deux premiers ministres, les tentatives de monopolisation du pouvoir par une minorité, la démocratie indienne s'enracine. Elle expérimente avec succès l'alternance des partis au pouvoir à partir de 1989. La capacité de la société indienne à la démocratisation se confirme ensuite, en particulier grâce à

l'éveil politique des « basses castes » qui s'organisent politiquement dans les années 1990 et entament leur promotion.

*La modernisation économique.* L'Inde dispose en 1947 d'un début d'infrastructures, d'industries (inégalement réparties), d'une élite moderne issue des castes supérieures. Mais elle est confrontée à une pauvreté de masse et à des écarts régionaux ou sociaux extrêmes. Elle engage des programmes ambitieux sous la direction de Nehru, puis après sa mort en 1964 de sa fille Indira Gandhi (assassinée en 1984). Elle se réclame alors d'une économie socialiste non doctrinaire et s'allie à l'URSS sans renoncer à la démocratie. Elle donne à l'État une place centrale dans l'économie (planification, nationalisations, contrôle du secteur privé) mais encourage aussi l'essor d'un capitalisme national et la recherche scientifique (trois prix Nobel en physique, économie, médecine). Le tournant de 1991 engage le pays sur la voie d'une libéralisation prudente, amorcée dans les années 1980. La principale mesure est la suppression du « système des permis » – la Licence Raj – qui contraignait toute entreprise privée à demander une autorisation administrative pour diversifier ou même augmenter sa production.

La révolution verte permet de nourrir la population, malgré une croissance démographique élevée, mais au prix de conséquences sociales et environnementales qui suscitent des inquiétudes.

*Émergence d'une puissance régionale et mondiale.* Dès 1974 l'explosion de la première bombe atomique indienne révèle les potentialités économiques et scientifiques du pays et le fait entrer dans le club des puissances nucléaires. Mais c'est surtout depuis les années 1990 qu'on assiste à une accélération de la modernisation et au renforcement du poids économique, avec un taux de croissance élevé. L'Inde passe du rang de grande puissance régionale à celui de puissance mondiale. Longtemps tournée vers son marché intérieur, l'économie indienne s'intègre désormais dans les échanges internationaux où sa part augmente. Le pays affirme son rayonnement culturel, caractérisé par une synthèse des cultures indiennes et occidentales (cinéma) et il ambitionne de devenir membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Cependant l'Inde continue à souffrir d'un déficit d'infrastructures et d'une pauvreté de masse.

### *L'Algérie*

L'application de la grille question de l'État-nation / développement économique / rôle régional et international est plus difficile parce que les éléments sont ici très étroitement liés. On propose donc de distinguer quatre phases et pour chacune d'elle de mettre en valeur chacun des trois aspects.

*Phase 1 : état des lieux au moment de l'indépendance.* On ne procèdera pas à un récit de la guerre d'Algérie mais on montre la place fondatrice qu'elle occupe dans la construction de l'État-nation. Dans l'immédiat elle consacre la prédominance du FLN et confère aux anciens combattants une place particulière dans la société algérienne. Mais la guerre se solde aussi par un coût politique, économique, humain élevé. Elle entraîne le départ de près d'un million d'« Européens » (appelés tardivement pieds-noirs), de plusieurs dizaines de milliers d'Algériens « musulmans » (« Harkis »). La violence des affrontements, y compris après les accords d'Evian, laisse des traces profondes et durables au sein de la population. Les problèmes économiques et sociaux sont considérables puisque l'indépendance suppose de réorienter une agriculture en partie tournée vers le marché français, de développer une industrie embryonnaire, de fournir du travail à une population très jeune. Les relations avec la France restent vitales (exportation d'hydrocarbures, importation de biens de consommation, émigration, liens culturels). L'Algérie jouit dans le monde arabe et le Tiers monde d'un capital de sympathie élevé.

*Phase 2 : Le choix d'une Algérie socialiste.* Après l'indépendance proclamée le 5 juillet 1962, la prise en main du pays par le FLN se déroule au cours d'âpres luttes internes. Finalement, en septembre 1963, un des chefs historiques du FLN, Ahmed Ben Bella, est porté à la tête de l'État. Mais, trois ans plus tard, l'Armée de Libération nationale (ALN), dirigée par le colonel Houari Boumediène, prend le pouvoir. Boumediène, comme beaucoup d'autres leaders du Tiers monde à cette date, entend promouvoir un socialisme algérien fondé sur l'indépendance nationale et un pouvoir autoritaire. Il nationalise les hydrocarbures, lance une « révolution agraire », fait adopter une Charte nationale qui vise à identifier la société au régime et à contrôler l'islam. Il s'engage dans le combat pour un ordre

international plus juste, ce qui lui vaut un réel prestige dans le Tiers monde. Son décès en 1978 donne l'occasion aux Algériens de manifester leur attachement au nationalisme populiste et au style que Boumediene incarnait.

*Phase 3 : L'échec politique et économique de l'État FLN : la crise de 1988-1991.* L'armée conserve le contrôle de l'État mais les difficultés économiques deviennent de plus en plus sensibles vers 1985, quand la baisse des recettes extérieures ne peut plus masquer les échecs d'une économie principalement fondée sur la rente pétrolière. L'émigration vers la France, qui s'est accrue après 1962, est rendue plus difficile par la politique migratoire française. Le régime s'engage dans des réformes économiques, mais il est incapable de se démocratiser. Il semble sourd au mécontentement populaire malgré les signes annonciateurs d'une grave crise (« printemps berbère » en 1980, islamisme). De sanglantes manifestations en octobre 1988 contraignent le pouvoir à la démocratisation : reconnaissance des partis politiques, libertés d'opinion et de presse, promesse d'élections pluralistes. Les élections municipales (juin 1990), puis le premier tour des élections législatives (décembre 1991) sont gagnés par le Front islamique du salut (FIS), porté par le mécontentement social. Le processus électoral est alors interrompu par l'armée. Elle oblige le président Chadli à démissionner et met en place un Haut Comité d'État. Ce dernier proclame l'état d'urgence et prononce la dissolution du FIS dont les chefs sont arrêtés. Mais son président Mohammed Boudiaf, un des chefs historiques du FLN, est assassiné en juin 1992.

La crise intérieure réduit le rôle international de l'Algérie mais elle reste très active au niveau régional.

*Phase 4 : Les défis de la paix civile.* Au début des années 1990, la crise financière s'aggrave et la violence politique semble submerger le pays. L'armée s'efforce de reprendre le contrôle de manière autoritaire avec le général Liamine Zeroual. Dans un contexte de quasi-guerre civile, il s'allie au FLN dont il permet le retour sur le devant de la scène. L'interdiction des « partis religieux » et la lutte contre les maquis « islamistes » sont accompagnées d'un plan d'austérité qui pèse lourdement sur les plus défavorisés, mais qui a le soutien du FMI. La hausse des revenus tirés des hydrocarbures permet de réduire le déficit. Néanmoins la situation politique semble bloquée quand le président Zeroual annonce l'organisation d'élections présidentielles anticipées et déclare qu'il ne sera pas candidat à sa succession. Soutenu par l'armée, Abdelaziz Bouteflika, figure emblématique du FLN, ancien ministre des Affaires étrangères de Boumediene, longtemps resté en retrait, se présente en candidat indépendant. Il est élu président sans véritable opposition en 1999 et réélu en 2004. Il propose de rétablir la « concorde civile », tente de sortir le pays de la spirale de la violence par la libération de plusieurs milliers de détenus islamistes et invite les rebelles à déposer les armes mais il limite l'exercice des libertés publiques. La libéralisation de l'économie et le prix élevé des hydrocarbures permettent d'assainir les finances, à défaut de régler les problèmes économiques et sociaux. Le rôle de l'Algérie dans les relations internationales est à nouveau sensible. Il est symbolisé à la fois par le resserrement des relations franco-algériennes (visites à Alger du Président Chirac en 2003 et 2004), la réunion de conférences internationales à Alger, la participation de l'Algérie au règlement de conflits (notamment entre Éthiopie et Érythrée).

#### **Indications bibliographiques :**

BOIVIN Michel, *Histoire de l'Inde*, PUF, « Que-sais-je ? », édit. 2005, 127 p.

BRANCHE Raphaëlle, THENAULT Sylvie, *La Guerre d'Algérie, La Documentation photographique* n° 8022, août 2001

GIRAULT René, *La Décolonisation, La Documentation photographique* n° 6067, 1983

JAFFRELOT Christophe, *La démocratie par la caste. Histoire d'une mutation sociopolitique, 1885-2005*, Fayard, 2005, 591 p.

LIAUZU Claude (dir.), *Colonisation : droit d'inventaire*, Paris, Armand Colin, 2004, 351p.

STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie [...]*, La Découverte, « Repères », 2004, 123 p., et *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance [...]*, La Découverte, « Repères », 2001, 121 p.

### III - Les mutations de la France depuis 1945

#### Question obligatoire (A)

##### *La V<sup>e</sup> République : cadre institutionnel, vie politique, défis européens*

Le traitement de cette question implique de donner en parallèle une définition des termes techniques (en italiques). Il doit présenter le système politique, son fonctionnement, son évolution face aux problèmes rencontrés, fournir des repères chronologiques essentiels.

##### *Organisation et fonctionnement des pouvoirs : la Constitution de 1958.*

La V<sup>e</sup> République naît de la crise algérienne qui confirme la faiblesse des institutions de la IV<sup>e</sup> République. Le Parlement doit se résoudre à faire appel au général de Gaulle : ce dernier accepte de devenir son dernier président du conseil à condition de changer la constitution.

On ne fera référence à la constitution de 1946 que pour mettre en évidence les points débattus, en particulier les rapports entre exécutif et législatif et la formation de majorités stables.

La constitution de 1958 instaure un nouvel équilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif. L'élection du président de la République, au suffrage universel direct à partir de 1962, tend à renforcer ce poids de l'exécutif, en faveur duquel joue aussi la pratique de la constitution. Néanmoins le texte comporte des éléments présidentiels et des éléments parlementaires : on a pu parler d'un régime semi-présidentiel. L'expérience de la cohabitation, répétée en 1986, 1993, 1997 montre la possibilité d'un régime de type parlementaire. Mais l'affaiblissement de l'exécutif et les risques de paralysie en situation de cohabitation conduisent à remplacer le septennat présidentiel par un quinquennat à partir des élections de 2007 afin d'harmoniser élections présidentielles et législatives.

La Constitution de la V<sup>e</sup> République permet une plus grande stabilité (grâce au scrutin uninominal) et encourage une bipolarisation de la vie politique, d'autant que l'élection du président au suffrage universel direct laisse deux candidats face à face au second tour. Cette mécanique institutionnelle conduit la gauche, divisée sous la IV<sup>e</sup> République, à s'unir en 1972 sur un « programme commun de gouvernement », et la droite à se rassembler aussi. Mais les équilibres internes se modifient. A gauche le parti communiste, premier parti de gauche jusqu'en 1973, ne cesse de s'affaiblir et le nouveau parti socialiste dirigé par François Mitterrand (Épinay, 1971) affirme sa prééminence à gauche. La droite est dominée par le courant gaulliste mais l'alliance du centre droit et de la droite libérale assure la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, candidat non gaulliste, en 1974. La tendance est cependant à la prédominance d'un parti à droite.

##### *Vie politique*

Quelques repères chronologiques permettent de structurer l'explication : 1968/1981/1986/1997/2002.

Si la vie politique est rythmée par les élections présidentielles, les débats sont dominés par quelques grands thèmes. Avec de Gaulle, elle est commandée par la fin de la guerre d'Algérie, le quasi achèvement de la décolonisation commencée sous la IV<sup>e</sup> République (Indochine, Maroc, Tunisie...), la volonté d'une grande politique étrangère. Mais au milieu des années 1960, et de manière spectaculaire avec la crise de mai-juin 1968, les problèmes intérieurs passent au premier plan. Durant les présidences suivantes (Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac), les questions économiques, sociales, sociétales (statut de la femme, lois sur la contraception et l'avortement, âge du vote, abolition de la peine de mort, libéralisation des médias, etc.) occupent le devant de la scène.

On insistera sur l'importance de l'élection présidentielle de 1981 parce qu'elle permet la première alternance droite-gauche dans le cadre de la V<sup>e</sup> République, réactive la question du rôle de l'État, accélère la redistribution des forces politiques.

Jusqu'au début des années 1980, droite et gauche étaient favorables à l'intervention de l'État dans l'économie et la protection sociale. Au lendemain de la guerre, les gouvernements d'union, d'abord dirigés par de Gaulle, avaient fait le choix des nationalisations, de la planification et de la protection assurée par l'État (statut des salariés, Sécurité Sociale, allocations familiales). Quand la gauche gagne les élections présidentielles en 1981, son programme ambitionne d'aller plus loin par une « rupture avec le capitalisme ». Elle entreprend, dès son arrivée au pouvoir, la deuxième grande vague de nationalisations depuis la Libération et lance un programme de réformes sociales. Mais à partir de

1983, la politique de rigueur, présentée comme une nécessité dans une économie de marché, marque la fin de cette ambition. Elle inaugure un débat de longue durée sur la place de l'État dans l'économie et la société.

Le changement de cours en matière économique s'amplifie lors de la première cohabitation, en 1986, avec la loi sur les privatisations. Elle marque une orientation plus libérale qui n'est pas remise en cause par la gauche lors de la troisième cohabitation (1997-2002). Mais ce tournant déconcerte une partie de l'électorat, notamment l'électorat populaire, divise la gauche, entraîne des recompositions profondes à gauche comme à droite. À gauche les années 1980-90 voient l'émergence du courant écologiste (les Verts) et la poussée de l'extrême-gauche. À droite, la montée de l'extrême-droite (Front National) contribue à radicaliser certains thèmes (immigration, sécurité). Les variations des programmes, la recomposition des partis, la persistance du chômage et la précarité accroissent les hésitations de l'opinion et favorisent la répétition des cohabitations. L'élection présidentielle de 2002 confirme l'éclatement des choix.

### *Construction européenne*

La construction européenne, décidée et commencée sous la IV<sup>e</sup> République (CECA, Traité de Rome en 1957), n'est pas remise en cause par de Gaulle, même s'il veut une Europe des nations autour de l'axe franco-allemand. Elle progresse, malgré les crises et les rivalités entre États, et jouit d'abord en France d'un large consensus au sein des principaux partis de gouvernement. Mais les divergences quant au type d'Europe à construire s'accroissent, au sein des partis et de l'opinion, à l'occasion de la ratification du traité de Maastricht en 1992 et du Traité constitutionnel en 2005. Elles font de l'Europe, dont les Français constatent désormais le poids des décisions pour la vie nationale, une question centrale du débat politique

### **Indications bibliographiques**

BECKER Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Armand Colin, «Cursus », 2000, 208 p.

BERSTEIN Serge, RIOUX Jean-Pierre, BECKER Jean-Jacques, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Seuil, « Points Histoire », n° 17 à 19.

NEANT Hubert, *La Politique en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Hachette, 2000, 240 p.

## **(B) Un sujet d'étude au choix**

### *Les jeunes*

Il s'agit, à travers l'étude d'un groupe social défini par l'âge et l'appartenance à une même génération, d'analyser les évolutions de la société depuis 1945 jusqu'à nos jours. On s'appuiera sur des exemples français sans s'interdire de faire des rapprochements avec des pays étrangers notamment les États-Unis et la Grande-Bretagne dont partirent beaucoup de phénomènes qui influencèrent la jeunesse française. On mettra d'abord en évidence les mécanismes démographiques favorisés par une politique nataliste. L'État providence (grâce aux allocations familiales, aux crèches, à l'école maternelle, sans oublier la Sécurité Sociale) favorise la forte natalité jusqu'au début des années 1960. Le baby-boom qui en résulte a été un facteur important pour alimenter la croissance par l'extension du marché intérieur. Il donne un poids important à une classe d'âge située entre l'adolescence et l'âge adulte, selon des frontières qui restent floues (l'entrée dans le monde du travail ne signifie plus la sortie de la jeunesse au point que l'on parle de « jeunes adultes »).

Mais le phénomène majeur pour comprendre l'émergence de ce groupe est lié à la démocratisation de l'enseignement secondaire et, partant, l'allongement de la scolarité. On passe progressivement, en l'espace d'une génération, d'une époque où les jeunes quittaient l'école majoritairement à 14 ans à celle où la scolarité se poursuit souvent au-delà de 18 ans. Cette évolution résulte de l'enrichissement global de la société pendant les Trente Glorieuses au cours desquelles la hausse des revenus des classes populaires (ouvriers, employés et paysans) ne rend plus nécessaire le travail des enfants pour boucler les fins de mois. Le processus se poursuit malgré le ralentissement de la croissance à partir des années 1970. Entrant dans la vie active de plus en plus tard (et à partir des années 1980 de plus en plus difficilement à cause du chômage), les jeunes disposent cependant de disponibilités financières

croissantes (argent de poche) qui en font des consommateurs de produits culturels spécifiques : musiques (du rock-and-roll au rap en passant par la pop), cinéma, presse jeune (*Salut les Copains*), télévision et jeux vidéos. On assiste ainsi à l'émergence d'une culture jeune, expression qui évoque des références et des pratiques communes, un sentiment d'appartenance au même groupe mais ne doit pas masquer les différenciations sociales et sexuelles garçons-filles qui continuent à traverser la jeunesse.

### **Les classes moyennes**

La première difficulté avec ce thème est la définition des « classes moyennes ». Le pluriel pour les désigner rappelle leur hétérogénéité qui rend difficile une définition. Les classes moyennes sont « moyennes » dans le sens de « milieu » entre les deux classes extrêmes de la société, la grande bourgeoisie et le prolétariat (la classe ouvrière). Le petit commerçant, l'artisan, les professions libérales constituent les principales couches de la classe moyenne indépendante. Les employés, les fonctionnaires, les techniciens et les ingénieurs (les cadres) constituent la classe moyenne salariée. On pourrait intégrer la paysannerie dans les classes moyennes mais on s'en tiendra aux classes moyennes urbaines.

Ce qui caractérise les classes moyennes après la Seconde Guerre mondiale, en France et dans tous les pays industrialisés, c'est leur massification, notamment en ce qui concerne la couche salariée. Le facteur essentiel en est le développement de l'État providence et l'émergence ou le développement de nouveaux secteurs du tertiaire (banque, assurance, publicité, etc.).

Les classes moyennes ont été, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un creuset de la mobilité sociale : en effet, de plus en plus d'enfants d'ouvriers accèdent à la classe moyenne, tandis que les enfants de la petite bourgeoisie accèdent à un niveau plus élevé, grâce à l'enseignement supérieur qui se démocratise. C'est cette mobilité ascendante que le ralentissement de la croissance met en cause.

### **Indications bibliographiques**

BERSTEIN Serge, « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, année 1993, Vol. 37, n° 37, p. 3-12 (article accessible sur <http://www.persee.fr>)

BORNE Dominique, *Histoire de la société française depuis 1945*, Armand Colin, « Cours », 2000, 187 p.

BUSSIÈRE Éric, GRISET Pascal, BOUNEAU Christophe, WILLIOT Jean-Pierre, *Industrialisation et sociétés en Europe Occidentale (1880-1970)*, chapitre X, Armand Colin, 1998.

GALLAND Olivier, *Les Jeunes*, La Découverte, « Repères », 2002, 124 p.

# GÉOGRAPHIE

## L'espace mondial

### I - La Mondialisation

#### (A) Question obligatoire

##### *Un monde en réseaux*

#### Mondialisation

En tant qu'elle désigne l'échange généralisé entre les différentes parties de la planète, la mondialisation s'inscrit dans un processus pluriséculaire, nourri de l'urbanisation, de l'essor des cités marchandes et de l'extension des « économies-monde », de la baisse du coût des transports et de la circulation des hommes et des biens, de la diffusion du système capitaliste et des progrès du libre-échange, de l'établissement de références à potentiel universel, tout ceci étant inséparable de la monétarisation puis de l'industrialisation. Un tel phénomène entretient un rapport décisif et complexe avec les distances et le temps. Du fait de l'infrastructure intemporelle des technologies de la communication, la mondialisation tend désormais à passer un seuil : celui d'une contraction maximale et inédite de l'espace-temps.

La mondialisation est à appréhender comme un processus. En lui-même, il n'est ni bon ni mauvais, il est. Et l'on s'accorde généralement pour faire remonter sa genèse aux grandes découvertes, qui achèvent de mettre en relation toutes les régions du monde. Processus encore inachevé, la mondialisation n'a pas abouti à l'émergence du « village planétaire » qui reste, dans les faits sinon au niveau des consciences, une utopie. C'est en ce sens qu'on peut dire que la notion de mondialisation ne saurait rendre compte à elle seule de l'organisation géographique du monde.

Les caractères de la mondialisation, loin de susciter l'unanimité, font débat. La mondialisation produit dans un même mouvement de l'homogénéisation (métissages en tous genres, modes de consommation et de production, circulation de l'information et production culturelle et scientifique...) et de la différenciation (affirmation des différences, inégalités...). Est-elle pour autant à l'origine de l'accroissement des inégalités dans le monde ? La question du développement inégal demeure une donnée essentielle de l'organisation géographique du monde soulignée par la montée en puissance des mouvements altermondialistes. Il est sans doute abusif de faire porter à la mondialisation la responsabilité de toutes les inégalités ou dysfonctionnements du monde et on ne souligne pas toujours assez les aspects positifs du phénomène (émergence d'une conscience écologique planétaire par exemple). Il est certain en revanche que la mise en réseau de toutes les parties du monde conduit, à une échelle encore jamais observée par le passé, à une compétition des territoires. Pour la France, le récent changement de dénomination de la DATAR, devenue la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) est, en ce sens, significatif.

La mondialisation, si souvent invoquée, n'est pas un processus uniforme, linéaire, consciemment décidé par un pouvoir unique. Elle constitue une mise en relation des différentes composantes du monde, d'ensembles géographiques et d'acteurs différents qui s'articulent en système. Elle est le fruit de nouvelles interdépendances entre des acteurs multiples. C'est pourquoi il est essentiel d'analyser les forces et les intérêts, souvent contradictoires, qui, en s'affrontant, conduisent à une interdépendance toujours plus grande.

Elle se déploie sur la planète à la fois dans le champ de l'international – c'est-à-dire des relations entre États – et dans celui du transnational qui à l'inverse se joue des frontières.

Le développement des interdépendances et des acteurs transnationaux pose la question de la pertinence de l'État. La mondialisation conteste-t-elle la souveraineté des États ?

Dans le cadre de l'économie internationale, les principales entités demeurent les économies nationales. Les réseaux restent dépendants de l'existence de frontières et donc de bornages étatiques, les firmes multinationales se développent, échangent dans le monde mais gardent un ancrage national. Mieux, les

acteurs économiques profitent des multiples frontières pour accroître, par le jeu des délocalisations, leurs opportunités. D'autre part, l'État est toujours synonyme d'identité nationale et focalise les aspirations et les revendications des peuples sans État. Enfin, l'État demeure un acteur central en assurant la défense des intérêts nationaux et un régulateur indispensable, garant de la cohésion sociale et territoriale. Un peu paradoxalement, au moment où les frontières douanières s'abaissent dans le monde, et où la localisation des activités de production s'en trouve bouleversée, des efforts sont entrepris pour renforcer les échanges fondés sur la proximité. Ces efforts se traduisent par la constitution de nombreuses organisations commerciales régionales à travers le monde (UE, ASEAN, ALENA, MERCOSUR). Toutefois les « régionalisations » les plus actives sont celles qui se forgent autour des centres d'impulsion, maîtres du jeu dans le processus de mondialisation.

### Réseaux

Au sens premier, le réseau désigne un ensemble de noeuds ou pôles reliés entre eux par des lignes ou canaux. Le réseau organise la circulation de flux. Le mot vient du latin *rete* qui signifie « filet », donnant l'adjectif « réticulé », caractérisant les objets ayant une structure de filet, notamment les réseaux. Le terme de réseau est employé par de nombreux domaines scientifiques. En géographie, il désigne d'abord les infrastructures qui permettent de mettre en relation des territoires (réseau ferré, réseau routier, etc.) ou les hommes entre eux (réseau téléphonique, réseau de relations, etc.). En ce sens, l'Internet n'est qu'un réseau de communication parmi d'autres, avec ceci de plus qu'en tant que réseau des réseaux, il est mondial. En géographie urbaine, on parle de réseau urbain pour qualifier la façon dont s'organise le commandement d'un territoire par les villes. Par exemple, un réseau urbain est multipolaire lorsque plusieurs villes de même niveau (démographique, économique) commandent le territoire régional. L'histoire explique souvent cette organisation. Mais lorsque le géographe parle de « mondes en réseaux », il désigne non seulement les infrastructures de transports et de communication et la façon dont sont répartis les centres de commandement mais, dans le même temps, il analyse l'ensemble en tant que système dans lequel les éléments sont en interdépendance. La mondialisation place sur la scène mondiale des acteurs non étatiques qui sont en relation entre eux et qui sont en relation d'interdépendance avec les États. Les interventions des différents acteurs se croisent, se combattent, s'additionnent et forment des réseaux. Ces réseaux associent des axes (des routes, des lignes téléphoniques, etc.) et des éléments nodaux (des villes) nécessaires à l'organisation des flux (de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations, de valeurs).

### Indications bibliographiques

- BONIFACE Pascal (dir.) *Atlas des relations internationales*, Hatier, édition 2003, 160 p
- CARROUE LAURENT, « Globalisation, mondialisation », *Historiens et Géographes*, n° 395, juillet-août 2006
- CARROUE Laurent, *La mondialisation en débat, La Documentation photographique*, 2004, n° 8037
- CARROUE Laurent, *Géographie de la mondialisation*, Armand Colin, 2002, « U », 254 p.
- CARROUE Laurent, « La mondialisation », in Ciattoni Annette et Veyret Yvette (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, Armand Colin, 2003, « Campus », p. 101-117
- DOLLFUS Olivier, *La Mondialisation*, Presses de Sciences Po, 2<sup>e</sup> édition, 2001, 167 p.
- GHORRA-GOBIN Cynthia (dir.), *Dictionnaire des mondialisations*, Armand Colin, 2006, XXV-398p.
- GRATALOUP Christian, *Géohistoire de la mondialisation*, Armand Colin, « U », 2007, 320 p.
- MANZAGOL Claude, *La Mondialisation. Données, mécanismes et enjeux*, Armand Colin, 2003, « Campus », 191 p
- PAULET Jean-Pierre, *La Mondialisation*, Armand Colin, « Synthèse », 2<sup>e</sup> édition, 2002, 96 p.
- Comprendre le monde, Sciences Humaines*, numéro spécial, n° 2, mai-juin 2003
- Cultures et civilisations, Sciences Humaines*, n° 143, novembre 2003
- La géographie à l'épreuve de la mondialisation, IREGH (Information Recherche Éducation Civique Histoire Géographie)*, CRDP d'Auvergne, n° 8, automne 2002

## **(B) Un sujet d'étude au choix**

### ***Un grand marché : le café***

L'exemple du café a été choisi pour renouveler l'étude des grands courants d'échanges mondiaux. Sans nier l'intérêt de l'étude du marché du pétrole ou du charbon, il paraît opportun de donner aux élèves la possibilité d'une autre approche, à la fois économique et culturelle. Les producteurs sont les pays en voie de développement, les consommateurs les pays riches. Dans le cas du café, ce sont essentiellement les consommateurs qui font les prix. Le marché du café traverse au début du XXI<sup>e</sup> siècle une grave crise. Il y a surproduction mais stagnation de la consommation. Les prix et les revenus des producteurs baissent tandis que les profits des négociants augmentent. Tout a commencé à la fin des années 1980, quand l'accord international sur le café, en vigueur depuis plus de 20 ans, a été aboli au profit d'une libéralisation du marché. L'accord garantissait des prix minimums aux producteurs grâce à des quotas de production. L'accord a été remplacé par la loi de l'offre et de la demande. Il y a alors eu surproduction, avec l'arrivée de nouveaux géants dans le marché comme le Vietnam. La production mondiale est passée au cours des 10 dernières années de 90 millions de sacs (un sac contient 60 kilos de café) à près de 118 millions de sacs. Par contre, la consommation n'a pas augmenté et stagne toujours autour de 100 millions de sacs. Les prix du café ont donc chuté de 65% entre 1997 et 2001. Quant aux chiffres d'affaires des cinq multinationales qui contrôlent plus de la moitié du marché, ils ont doublé en 10 ans, passant de 30 à 60 milliards de dollars car les torréfacteurs n'ont que peu répercuté cette baisse et leurs marges bénéficiaires restent élevées. Les revenus des producteurs, eux, ont fondu, passant de 12,5 milliards au début des années 1990, à 5,5 milliards de dollars aujourd'hui. Cette situation met en péril les producteurs des pays pauvres. La baisse des cours est telle que certains producteurs sont obligés de vendre en dessous de leur prix de revient. Cette situation économique entraîne un exode des zones rurales et une pauvreté accrue dans les régions de caféiculture. La solution pour rétablir la situation est plus politique qu'économique parce qu'elle dépend uniquement des pays industrialisés. Se développe peu à peu un commerce dit équitable car il garantit au producteur un niveau de revenu minimum (label Max Havelaar). Mais le café équitable, sans doute le produit phare de ce type de commerce, ne représente en 2005 que 3% des ventes en Suisse et au Luxembourg, les deux pays où sa percée a été la plus importante...

### **Indications bibliographiques / Sites utiles**

[www.ico.org/](http://www.ico.org/): Organisation internationale du café, basée à Londres, établie en 1963 lors du premier accord international sur le café

[www.maxhavelaarfrance.org/](http://www.maxhavelaarfrance.org/): association de commerce équitable née en 1992

### ***L'Internet***

#### Internet

Abréviation de « *Interconnected Networks* ».

Réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers. Il fonctionne en utilisant un protocole commun qui permet l'acheminement de proche en proche de messages découpés en paquets indépendants. En réalité, il s'agit donc d'un ensemble de réseaux de toutes tailles interconnectés par le protocole IP (Internet Protocol). L'accès au réseau est ouvert à tout utilisateur ayant obtenu une adresse auprès d'un organisme accrédité. Le point de départ d'Internet fut ARPANET, c'est à dire un réseau de quatre ordinateurs que relient des scientifiques du ministère de la défense américaine en 1969. Dans les années qui suivirent, de plus en plus d'universités et d'instituts de recherche se sont joints à eux.

Il est intéressant d'analyser Internet en comparaison avec les autres types de réseaux de transport et d'information. Certes « l'espace des relations » n'a pas attendu le développement d'Internet pour exister, comme le souligne O. Dollfus, mais l'explosion du phénomène Internet, qui touche toutes les parties du monde, questionne le géographe. Y a-t-il constitution d'un « cyberspace » ou « cyberespace », qui rendrait caduque la catégorie « espace » et par voie de conséquence la

géographie ? Le terme, créé en 1984 par l'écrivain américain William Gibson, évoque la création d'un monde virtuel où lieux et distances sont abolis. Il est vrai qu'Internet, par les communications instantanées qu'il permet abolit d'une certaine manière les distances et les coûts. Mais l'analyse géographique d'Internet montre que le cyberspace est très largement un mythe. D'abord du fait de la matérialité du réseau : quand les câbles sous-marins du réseau *backbone* de l'opérateur China-Telecom se rompent en février 2001, la Chine se trouve pratiquement isolée du monde. Mais aussi du fait de la répartition des pouvoirs (voir la phénoménale concentration des noms de domaine en « .com » à New York, cartographiée en 1998 par Martin Dodge (<http://www.mappa.mundi.net>) ; jusqu'en 2006, le Web est géré par une structure privée, de droit californien, créée par le gouvernement américain en 1998, l'ICANN, entité en charge de la gestion des noms de domaine. Enfin Internet est un outil de communication, qui certes mondialise l'information, immatérielle, mais pas encore les flux de marchandises : le problème de la langue est mineur mais les modes de paiement, le transport et les formalités sont encore des freins très importants au développement de l'e-commerce au-delà de l'anneau des pays riches. Une étude a montré que 46% des sites d'e-commerce basés aux États-Unis sont obligés de refuser des commandes en provenance de l'étranger pour la simple raison qu'ils ne savent pas comment les honorer.

### **Indications bibliographiques / Sites utiles**

DESBOIS Henri, « L'Internet et la Mondialisation », in V. Moriniaux et I. Lefort (dir.), *La Mondialisation*, éditions du Temps, 2006

DUPUY Gabriel, *Internet, géographie d'un réseau*, Ellipses, « Carrefours de géographie » 2002  
[www.mappa.mundi.net](http://www.mappa.mundi.net)

## **II- Pôles et aires de puissance**

### **(A) Question obligatoire**

#### ***Centres d'impulsion mondiaux et inégalités de développement***

Cette question poursuit l'étude du thème précédent et l'approfondit en présentant la dimension spatiale du processus de mondialisation, notamment sous l'angle des lieux et des rapports de puissance, des écarts de développement et de la croissance des interdépendances entre les régions et les États à la surface du globe.

#### *Un monde polarisé et asymétrique.*

L'organisation du monde repose sur une extrême concentration du pouvoir politique, économique et culturel – fruit d'une évolution historique qui remonte au XV<sup>e</sup> siècle – dans trois grandes aires de contrôle et d'impulsion :

- l'Amérique du Nord
- l'Europe occidentale
- L'Asie orientale

La notion de Triade ne suffit plus à rendre compte totalement de l'évolution de cette organisation. Ces grandes aires représentent seulement aujourd'hui 20% de la population mondiale, mais pèsent plus de 80% du PNB, de la capitalisation boursière, des services de transports et des IDE, et plus de 70% de la production industrielle du monde.

Une poignée d'États, ceux du G8, cumulent plus de 90% des industries de haute technologie. Ces quelques chiffres suffisent à caractériser un état du monde asymétrique, ils soulignent aussi une dynamique économique et spatiale dans laquelle quelques lieux concentrent et attirent les investissements, les activités, les hommes, et agissent sur leur environnement proche et lointain en contrôlant toutes les fonctions stratégiques. Il en résulte une forte spécialisation et fragmentation territoriale au profit des villes qui sont au sommet de la hiérarchie urbaine, à l'échelle nationale et mondiale. Le traitement de cette question doit, notamment à partir de cartes ou de données spatialisées, mettre en évidence la domination de ces villes mondiales – une vingtaine ou une cinquantaine selon les auteurs – dont le fonctionnement en réseau compose l'archipel mégalopolitain.

A l'échelle régionale les trois espaces mégapolitains (la façade Atlantique de l'Amérique du Nord, la mégalopole européenne – de Londres à Milan en passant par Paris –, le littoral sud-est du Japon) polarisent l'essentiel de ce pouvoir de commandement mondial, dont l'émergence conceptuelle remonte aux travaux de Jean Gottman (*Mégalopolis*, 1961) sur le vaste ensemble urbain qui s'étire de Boston à Washington aux États-Unis d'Amérique. Le concept a été ensuite approfondi et affiné par d'autres recherches, comme celles de Saskia Sassen (*La Ville globale*, 1996). La ville mondiale, ou « ville globale », peut se définir selon quelques critères essentiels :

- un point nodal de l'économie mondiale, complexe économique stratégique qui rassemble les centres de commandement, la puissance financière, la recherche de pointe, et qui est en même temps un puissant foyer de consommation à haut pouvoir d'achat ;
- un centre des activités « quaternaires » (ou « tertiaires supérieures ») liées à la production, à la gestion et à la diffusion de l'information, sous toutes ses formes ;
- un carrefour de communication doté d'infrastructures complexes (plates-formes multimodales, téléports) ;
- un centre cosmopolite, portail de l'immigration, qui est aussi un lieu de mixités culturelles ;
- au total, c'est un espace d'accumulation et de reproduction du capital international.

Ce schéma donne lieu à des constructions plus théoriques encore qui érigent ce réseau de villes mondes au rang d'« Omnipolis » ou de « Métacité mondiale » (P. Virilio, *Ville panique*, 2004). Dans des versions romanesques cette dernière devient la Nécropolis, vision fantasmatique et noire qui en fait le tombeau de l'économie-monde et de la civilisation urbaine et matérielle actuelles.

Ces villes mondiales ont développé leur emprise sur leur environnement régional et sur les horizons ultramarins, elles ont intégré à leur sphère d'influence et à des degrés divers des régions et États du monde. La mondialisation a engendré un modèle d'organisation centre-périphérie, qui doit se conjuguer aujourd'hui au pluriel, en remettant en cause et transgressant partiellement le schéma trop binaire Nord/Sud. Les périphéries se subdivisent ainsi, pour reprendre la typologie dressée par Laurent Carroué, en trois grands ensembles mondiaux :

- les États intégrés autonomes. Ce sont des puissances régionales, dominant plus ou moins leur environnement immédiat, qui aspirent à devenir ou redevenir des puissances mondiales : Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud, Brésil, Australie, et à un moindre degré les Dragons asiatiques (Taiwan, Corée du Sud, Singapour) ;
- les États intégrés dominés. Cette catégorie composite regroupe les États-ateliers qui accueillent des productions délocalisées et banalisées (textile, électronique grand public) profitant d'une main-d'œuvre à bas coût (États européens de l'Est en transition, Maroc, Tunisie, Turquie) ; les États producteurs de matières premières énergétiques ou végétales (Argentine, Pays du Golfe, Nigeria, Indonésie) ; les États opportunistes qui accueillent les paradis fiscaux et les pavillons de complaisance ;
- les États en marge ou évités. Ensemble hétérogène qui comprend les 49 Pays les moins avancés (PMA), soit 620 millions d'habitants, les États qualifiés de « voyous » exclus de la mondialisation pour des raisons géopolitiques, et les États frappés de crises et guerres chroniques.

### *Puissance et développement*

#### **Puissance d'un État et aire de puissance**

On peut ainsi définir la puissance d'un État comme la capacité d'un acteur, habituellement mais pas forcément un gouvernement, d'influer sur le comportement des autres. Les critères de puissance sont nombreux et variables dans le temps : l'ampleur du territoire et sa maîtrise, le poids démographique, l'influence stratégique et la force militaire, la richesse économique et financière (firmes multinationales et instruments monétaires reconnus) mais aussi la capacité d'innovation technologique et le rayonnement culturel, linguistique, intellectuel ou idéologique qui permettent à un État d'être perçu comme un modèle d'organisation politico-sociale. Bien que voisine, la notion d'aire de puissance ne se mesure pas uniquement au niveau des États. Elle peut être définie comme un espace géographique constitué d'un ensemble d'États ou de régions qui, par son poids économique, par son rôle d'impulsion de l'économie mondiale, éventuellement par son poids démographique, son influence politique, militaire ou culturelle occupe une place prépondérante dans l'organisation géographique du monde.

Ce panorama permet de s'interroger sur la notion de puissance et d'élaborer en la matière une seconde et rapide typologie des États dominants et de leurs caractères spécifiques.

La puissance des États n'est pas soluble dans la mondialisation, dans l'effacement des frontières, produit des stratégies des firmes transnationales et des mouvements fugaces de capitaux. Si l'économie et la culture se déterritorialisent partiellement, les États conservent leurs prérogatives et sont de véritables acteurs de la mondialisation, ils continuent de défendre leurs intérêts économiques et stratégiques selon leurs moyens propres, eux-mêmes tributaires du dynamisme des structures productives et de l'efficacité des appareils d'État. En retour ils peuvent plus ou moins agir sur les affaires du monde.

Le thème de la puissance est au coeur de la réflexion sur les relations internationales, à ce titre il est à la croisée de l'histoire et de la géographie. C'est un concept évolutif, qui traduit à un moment donné les termes des rapports de force entre les États, ainsi que la hiérarchie et l'organisation mondiale qui en résultent. Si durant des siècles la population, les ressources d'un territoire, et la force armée ont été les critères déterminants, selon les conceptions chères à Nicolas Machiavel, aujourd'hui les composantes de la puissance continentale ou planétaire sont tout autres et combinent maints critères. La possession des ressources naturelles et d'une force militaire ne suffit plus : le Japon est dépourvu de l'un et de l'autre, il fait pourtant partie du peloton de tête mondial depuis plusieurs décennies. A contrario, la défense demeure un critère fongible de la puissance, les États-Unis s'appuient sur elle pour exercer leur leadership diplomatique et économique. Mais la capacité militaire dépend de l'économie et de la maîtrise technologique ; pour Alvin Toffler l'avenir se joue de plus en plus dans la recherche et la connaissance – le facteur « K », pour *knowledge* –, véritables amplificateurs de puissance économique et militaire.

Dans le cadre de ce programme, on ne peut que se limiter à un tableau rapide des puissances. Dans ce panorama il faut d'abord souligner le fait que les États-Unis sont la seule puissance globale, « hyper ou mégapuissance » pour les uns, État « proto-mondial » pour les autres. Depuis la disparition de l'URSS ils sont sans aucun rival, leur suprématie militaire et diplomatique, même si elle est contestée, est sans contrepois, ce qui est une différence de taille avec les insuffisances de l'Union européenne dans ce domaine. Ils sont responsables du quart du produit mondial, réalisent près de 50% de la recherche industrielle de l'OCDE, et accueillent un stock d'IDE trois fois supérieur à celui de l'ensemble de pays en voie de développement. Bref leur « *hard power* » (moyens économiques et militaires) n'a d'égal que leur « *soft power* » (pouvoir d'attraction). Derrière les puissances « moyennes » européennes cherchent une issue par la « continentalisation », dans le cadre du projet de construction européenne. France et Royaume-Uni tentent de conserver les attributs de leur puissance passée, au plan économique et diplomatique ; membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, elles sont des puissances nucléaires. L'Allemagne est une puissance économique qui absorbe progressivement les effets politiques et économiques de la réunification. Le Japon a connu une croissance exceptionnelle de 1945 à 1990, fondée largement sur le concept de « société de l'information » et des structures économiques associant étroitement le dirigisme étatique et le libéralisme économique ; mais la décennie 1990 a été celle de la croissance nulle, et celle de la montée en puissance de son concurrent immédiat au sein de l'aire asiatique : la Chine. La Russie se remet difficilement de la désagrégation de l'Empire soviétique, mais elle dispose d'atouts importants, notamment ses ressources fossiles, et demeure une puissance nucléaire majeure. L'Inde, comme la Chine, apparaît comme une des puissances montantes du XXI<sup>e</sup> siècle. Au-delà, en Amérique latine le Brésil fera-t-il démentir la formule ironique de G. Clemenceau : « le Brésil est un pays d'avenir et le restera longtemps » en trouvant la voie d'un mode de développement moins inégalitaire aux plans social et régional ?

De fait, la thématique du développement doit être intimement associée à celle de la puissance. Le développement permet à des États de sortir de la pauvreté et des crises endémiques, à d'autres d'accéder au rang de puissance régionale ou mondiale. La mondialisation ne permet pas de réduire les écarts de richesse entre les États et les inégalités internes pour les moins développés d'entre eux. Ceux-ci se creusent davantage, à la fois sous l'effet de l'ouverture au commerce des pays du Sud – économiquement et socialement difficile en raison du différentiel de compétitivité avec ceux du Nord-, et des systèmes productifs déséquilibrés issus des deux premières phases de la mondialisation

et de la colonisation, héritages auxquels s'ajoutent les carences des appareils politico-administratifs et la déficience de la reproduction sociale (malnutrition, pandémies, absence d'élites). Trois milliards de personnes vivent de l'agriculture, alors que celle-ci compte pour seulement 10% du commerce mondial, que les prix agricoles ont été divisés par cinq depuis 1950 et que les puissances agricoles (États-Unis, Union européenne) subventionnent largement ce secteur. Au sein des pays en voie de développement quinze États seulement accueillent plus de 80% des IDE, en reproduisant par ailleurs les phénomènes de métropolisation des pays développés à l'échelle nationale : au Vietnam, 80% des IDE se concentrant à Hanoi et à Hô Chi Minh-Ville. Ce processus accélère l'exode rural et les déséquilibres régionaux dans ces États.

### Développement

Le terme de développement a fait l'objet de nombreux débats parmi les spécialistes, non seulement géographes mais aussi économistes ou sociologues. Il désigne l'accroissement des richesses associé à l'amélioration des conditions de vie d'une population sur un territoire et va donc au-delà de la simple croissance économique. Le développement est le plus souvent mesuré à l'échelle mondiale pour comparer des États, à l'aide de multiples critères (par exemple l'indice de développement humain) proposés par les institutions internationales comme le programme des Nations unies pour le développement – PNUD. Mais il doit aussi se mesurer aux échelles nationale, régionale ou locale car, au sein d'un même territoire, les niveaux de développement peuvent être très différents. Le développement est le produit d'acteurs multiples, extérieurs au territoire ou endogènes. On parle dans ce dernier cas de développement local. L'idée de développement durable, à la fois économique et social, cherche à prendre en compte le long terme et la gestion raisonnée des ressources et de l'environnement dans le processus d'accroissement des richesses. La définition officielle, issue du rapport Brundtland en 1987, indique qu'il s'agit d'un développement «qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs». Elle reflète donc un souci de solidarité entre les générations.

Ces constats remettent en cause la question du développement, pourtant centrale depuis cinquante ans. Les changements sémantiques de « pays sous-développés » à « pays en voie de développement », puis à « pays en développement » cachent mal l'échec des aides et régulation internationales, comme de beaucoup des « modèles de développement » internes aux États concernés.

La question du développement a fait l'objet de longs débats chez les géographes, et d'autant de changements de problématiques. Le courant tropicaliste, à la suite des travaux de Pierre Gourou, accordait une place privilégiée aux facteurs naturels et aux conditions techniques ; la géographie du sous-développement, initiée par Yves Lacoste, a fait ensuite de la domination coloniale et impériale le pivot des analyses ; dans la foulée on a convoqué également les analyses économiques de l'échange inégal inscrit dans l'extension du système capitaliste à l'échelle du monde. Les théories plus récentes mettent en relation mondialisation et développement : cette articulation explique la croissance rapide des États-ateliers d'Asie, de la Chine, de l'Inde ou de quelques États d'Afrique et d'Amérique latine ; le développement s'effectue alors entre une multitude d'espaces d'échelles variées où entrent en ligne de compte les avantages comparatifs de chacun d'entre eux, et leur capacité de réaction à la spécialisation, aux stratégies des firmes transnationales et aux délocalisations. Le schéma fonctionne alors dans les deux entités et dans les deux sens, dans les pays industrialisés en proie au chômage massif et durable qui veulent freiner la désindustrialisation, et dans les pays en développement à la recherche d'un accroissement des richesses et de l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. Le développement fait aussi l'objet d'approches nouvelles comme celle du développement durable, jusqu'à la réfutation même du concept de développement par les courants radicaux de l'altermondialisme et de la pensée post-moderne.

*Fractures et interfaces.*

**Interface**

Une interface est un espace de contact qui met en relation deux ensembles géographiques distincts. Lorsque ces deux ensembles sont bien différenciés, on peut y observer des faits originaux relevant à la fois de l'interpénétration et du clivage : échanges de toute nature, modifications d'un ensemble par l'autre, mais aussi phénomènes de rupture, voire de fermeture. Une interface constitue donc une forme parmi d'autres de discontinuité spatiale. Certaines interfaces (terre/mer, montagne/plaine) reposent sur un critère physique. Mais on peut aussi appliquer ce terme à la ligne de contact et de clivage entre les pays du Nord et ceux du Sud, qui ceinture une large partie de la planète et prend une force particulière au long de l'espace méditerranéen et de la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

Les lignes de partage et de lecture du monde sont multiples. La typologie des États ne rend pas compte complètement de l'opposition entre Nord et Sud, chaque ensemble comporte ses disparités et rythmes de croissance différenciés. Certains auteurs assimilent les régions défavorisées des pays développés à des sous-ensembles d'une vaste banlieue mondiale de l'archipel mégalopolitain Il y a donc des Nord et des Suds. Pourtant la plupart des indicateurs et des cartes soulignent encore la persistance, presque rétinienne, des grandes fractures mondiales... Qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins, ou des besoins élémentaires comme l'eau, l'alimentation, le fossé demeure important entre les pays développés et les autres, même si les premiers ont leurs propres fractures internes. Les indices synthétiques comme l'IDH (indice de développement humain) ou l'IPH (indice de pauvreté humaine) caractérisent nettement un ensemble composé des États du Sud. Selon la FAO 842 millions d'habitants sur la planète, dont 95% vivent au Sud et dont les trois-quarts sont des paysans, souffrent directement de la faim, deux milliards sont concernés par une malnutrition chronique. La moitié de la population mondiale vit avec moins de deux dollars par jour. 90% des malades du SIDA sont dans les pays du Sud, mais 90% de l'argent consacré à la lutte contre cette maladie sont dépensés au Nord.

Les lignes de fracture peuvent parfois coïncider avec des interfaces. L'interface peut être effectivement une ligne de clivage entre États du Nord et États du Sud, comme c'est le cas sur la frontière entre les États-Unis et le Mexique, ou au sein de l'espace méditerranéen. Au-delà, l'interface caractérise, dans le cadre de l'étude des centres d'impulsion mondiaux, les espaces qui mettent ces derniers en contact avec le reste du monde : il s'agit surtout des zones d'échange, de transit et de transformation des produits, des régions d'accueil des migrants. Les littoraux cumulent souvent ces fonctions avec celles de commandement. Les mégalopoles, lieux de la polarisation mondiales sont littorales (États-Unis, Japon) ou largement ouvertes sur les océans (Europe rhénane).

L'expression de la mise en contact, de l'interspatialité, du clivage, peut donc revêtir des formes variées, de la ligne de frontière à la zone frontalière. Dans cette analyse on aura garde d'oublier également les interfaces virtuelles qui, par l'intermédiaire de la sphère médiatique et de communication, mettent en contact des cultures différentes.

**Indications bibliographiques**

BONIFACE Pascal, *Le Monde contemporain : grandes lignes de partage*, PUF, 2002, 256 p.  
DOREL Gérard, *La puissance des États, La Documentation photographique*, 1998, n° 8006

**(B) Un sujet d'étude au choix**

Les deux sujets d'étude, au choix, permettent d'analyser les modalités et voies de puissance dans deux régions du monde différentes, et, dans les deux cas, de montrer les empreintes territoriales.

***L'Union européenne***

Le propos n'est pas de retracer les étapes de la construction européenne mais de savoir si cette dernière dessine une nouvelle aire de puissance dans le monde et quelles en sont les spécificités spatiales. L'Union européenne est-elle une puissance ou un espace qui agrège, par volontarisme politique, des économies nationales ? Sans conteste l'Union européenne présente des indicateurs flatteurs et des

réussites collectives : elle est au premier rang de la valeur de la production agricole, de la production industrielle, et des services. Son PIB est supérieur à celui des États-Unis, elle est la première zone d'élection des investissements directs. Cependant beaucoup de projets industriels restent le fait d'accords multilatéraux entre États, hors du cadre institutionnel de l'Union, et cette dernière demeure totalement dépourvue au plan stratégique faute de défense et de diplomatie communes. Si l'Europe est une puissance commerciale, avec 39% du commerce mondial, elle le doit avant tout à la dynamique de ses échanges internes et a du mal à faire prévaloir ses intérêts dans les négociations internationales. Pour contester l'hégémonie américaine l'Union doit surmonter ses contradictions et conflits internes, dépasser les stratégies et sentiments nationaux, encore très présents.

L'Europe est donc une construction originale conduite par les États dans une logique de progression territoriale, fondée au départ sur une proximité géographique, une assez bonne homogénéité démographique et économique. Les élargissements successifs ont bousculé cette donne en agrégeant des territoires ayant des caractéristiques très diverses, voire opposées. La politique d'intégration a cependant permis jusqu'à aujourd'hui de donner une dynamique et une certaine cohésion à l'ensemble en associant des États aussi divers que l'Irlande ou l'Espagne qui, comme d'autres, ont connu un décollage de leur économie. L'entrée récente des États de l'Europe centrale et de l'ancienne sphère d'influence soviétique pose dorénavant d'autres problèmes, et modifie les équilibres géopolitiques au sein de cet ensemble, notamment les orientations de la diplomatie et de l'économie de l'Allemagne. Les transferts financiers des États les plus riches vers les États en intégration et en développement participent de la recomposition territoriale.

### **La Chine**

La Chine apparaît de plus en plus comme une prochaine grande puissance mondiale, forte de son poids démographique, de son décollage économique et des récentes réussites dans la conquête de l'espace. Membre du club nucléaire, elle a un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, position dont ne bénéficie pas son puissant et rival voisin japonais. La Chine vise la première place mondiale, elle est d'ores et déjà devenue un des pôles les plus solides de l'Aire asiatique, grâce notamment à la politique des Quatre modernisations mise en place depuis le début des années 1980 par Deng Xiaoping, accompagnée d'un plan volontariste de maîtrise démographique. Car là réside l'originalité du développement chinois, qui associe un strict maintien du contrôle interne et autoritaire du régime communiste et l'adoption des règles de libéralisation et d'ouverture économiques. Depuis ce changement de cap et la rupture avec l'orthodoxie maoïste, la Chine a connu un rythme de croissance de 10% par an, qui la place aujourd'hui dans les premiers rangs des puissances industrielles et commerciales du monde. La Chine est désormais membre de l'OMC, elle est sortie de la catégorie des pays en voie de développement.

Cette croissance exceptionnelle repose sur les régions orientales, la Chine côtière concentre les axes prioritaires du développement et les privilèges économiques accordés par l'État, avec la création des zones économiques spéciales : les dix provinces côtières reçoivent 80% des crédits et de la technologie étrangère, elles traitent les trois-quarts du commerce extérieur chinois. Elles connaissent une véritable explosion de l'urbanisation. Ce dualisme de l'économie entre les zones littorales et l'intérieur est potentiellement dangereux pour l'unité de la Chine : un Chinois sur dix, si l'on peut dire, est intégré au fonctionnement de l'économie mondiale tandis que l'immense majorité vit dans les zones rurales avec des revenus dérisoires. Cette tension territoriale se double d'inégalités sociales, qui s'accroissent avec le développement économique. Enfin combien de temps le régime pourra-t-il maintenir la contradiction entre l'absence de démocratie et l'émergence de nouvelles couches dirigeantes, les aspirations de la société, et les revendications des minorités nationales ?

### **Indications bibliographiques**

FOUCHER Michel, *Asies nouvelles*, Belin, 2002, 480 p.

MATHIEU Jean-Louis, *Quelle union pour l'Europe ?*, La Documentation photographique, 1999, n° 8008

SANJUAN Thierry (dir.), *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Armand Colin, 2006, XIII-303 p.

SANJUAN Thierry (dir.), *La Chine. Territoire et société*, Hachette, « Carré géographie », 2000, 189 p.

### III - Uniformisation, différenciation du monde

#### (A) Question obligatoire

##### *Cultures et religions*

###### *Le concept de civilisation*

Formalisée dans son sens moderne par Marcel Mauss et Émile Durkheim dans leur « *Note sur la notion de civilisation* » parue en 1913, la civilisation comme outil d'analyse du monde contemporain s'est effacée au cours du XX<sup>e</sup> siècle derrière d'autres grilles de lecture : celle des grands modèles idéologiques (libéral, communiste) avec leurs nuances internes, celle de la croissance (économique, technologique) et celle du développement, y compris dans ses divers avatars appliqués au Tiers-monde (sous-développement, retard de développement, mal-développement...).

La pensée en terme de «civilisation» a ressurgi dans les années 1990 sous l'effet de plusieurs facteurs :

- l'effondrement du monde communiste soviétique qui a entraîné avec lui la disqualification de l'idéologie socialiste dont il disait s'inspirer ;
- la victoire, par contrecoup, du modèle libéral capitaliste et son extension au monde entier, avec des effets souvent brutaux en terme de croissance, d'inégalité sociale, et des réactions contradictoires d'acceptation et de rejet ;
- le « retour du religieux » comme composante culturelle majeure.

Ces nouvelles données rendent inopérantes les divisions du monde utilisées alors (Ouest/Est, Nord/Sud) et ouvrent la porte à des tentatives d'explication nouvelles quant au monde et son devenir, avec par exemple la prédiction de la *Fin de l'histoire* par Francis Fukuyama (1989), et surtout le *Choc des civilisations* de Samuel Huntington comme moteur des relations internationales. Publié en 1996 et issu d'un article paru en 1993 dans *Foreign Affairs*, l'ouvrage développe notamment les idées suivantes :

- l'effondrement du monde communiste symbolisé par la chute du mur de Berlin signale la fin du clivage idéologique du monde entre communisme et capitalisme et son remplacement par des clivages culturels, identitaires et religieux, autrement dit civilisationnels ;
- le monde se divise en aires de civilisation, chacune se fondant sur une religion. La civilisation ainsi définie constitue « le mode le plus élevé de regroupement et le plus haut niveau d'identité culturelle dont les humains ont besoin » ; elle est présentée comme indépassable ;
- les conflits seront à l'avenir d'origine essentiellement civilisationnelle : « Mon hypothèse est que, dans le monde nouveau, les conflits n'auront pas essentiellement pour origine l'idéologie ou l'économie [...] les principaux conflits politiques mondiaux mettront aux prises des nations et des groupes appartenant à des civilisations différentes. Le choc des civilisations dominera la politique mondiale. »

À sa publication, l'ouvrage provoque un vaste débat et, globalement, un rejet des thèses de l'auteur perçues comme constituant un soubassement idéologique destiné à justifier la politique internationale des États-Unis.

Les éléments de réfutation des thèses d'Huntington portent principalement sur :

- le refus de l'auteur de penser le monde comme lieu d'une seule communauté humaine et d'une civilisation universelle ;
- la réduction de l'être humain à une appartenance identitaire, culturelle et religieuse, exclusive, indépassable et sur-déterminante de sa pensée et de son action ;
- une sous-estimation des phénomènes d'échanges culturels, moteurs d'acculturation.
- l'existence de conflits à l'intérieur d'une même aire civilisationnelle ;
- enfin, en terme de lecture géographique du monde, la délimitation d'aires de civilisation supposées homogènes, continues, et constituant une forme de tectonique de plaques culturelle, est perçue comme « grossière ». Elle ignore les nuances d'appartenance y compris au sein d'une même grande religion, de même que les phénomènes minoritaires, et invite pour ces motifs à une grande prudence dans la cartographie des aires culturelles ou religieuses.

### *Une civilisation, des cultures*

En contrepoint du « choc des civilisations », avec le développement massif et généralisé des échanges matériels, humains et culturels et l'entrecroisement des interdépendances, il est permis de penser le monde comme global, et les hommes comme appartenant à une communauté universelle. Cette vision de l'humanité n'est d'ailleurs pas nouvelle ; au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Alexandre de Humboldt, citant son propre frère, Guillaume, philosophe et anthropologue, la reprend à son compte : « Une idée qui se révèle à travers l'histoire [...], c'est l'idée de l'humanité. C'est elle qui tend à faire tomber les barrières que des préjugés et des vues intéressées de toute sorte ont élevées entre les hommes, et à faire envisager l'humanité dans son ensemble, sans distinction de religion, de nation, de couleur comme une grande famille de frères, comme un corps unique ... » (A. de Humboldt, *Essai d'une description physique du monde*, 1847-1851).

Un modèle civilisationnel unique semble aujourd'hui s'imposer : fait d'urbanisation, de culte de la croissance économique, d'accumulation capitaliste et de consommation, il est en particulier façonné par les médias (cinéma, télévision, Internet) qui diffusent massivement modes de vie, de consommation et de distraction (films, jeux vidéos, musique, sport).

Ce modèle dominant, entrant en contact avec des sociétés et cultures préexistantes, met en jeu des phénomènes d'acculturation et suscite des réactions contradictoires d'adhésion ou de rejet, simultanées et combinées.

#### **Acculturation**

Le terme « acculturation », forgé dans les années 1880 par les anthropologues américains s'est imposé au détriment du « *cultural change* » anglais, du « *transculturación* » espagnol, ou de l'expression française « d'interpénétration des civilisations ». Il désigne l'ensemble des changements culturels résultant des contacts directs et continus entre deux cultures différentes.

Au contraire de l'analyse en terme de choc frontal des cultures et civilisations portée par Huntington, le concept d'acculturation inclut la possibilité de l'enrichissement culturel mutuel, même si généralement l'échange est dissymétrique et peut conduire à l'étouffement d'une des deux cultures en contact, ou encore au rejet de la culture jugée intrusive.

Historiquement le phénomène d'acculturation s'est largement développé lors de la phase d'expansion européenne de la fin du XV<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la mise en contact de la culture européenne avec les cultures autochtones dans le contexte de la colonisation.

Au XX<sup>e</sup> et au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le développement des mouvements migratoires a déplacé ces contacts et échanges culturels au sein des sociétés industrielles accueillant des migrants et ouvert la réflexion sur de nouveaux champs : l'interculturalité, le multiculturalisme, la socialisation, l'intégration...

Les médias, en offrant la possibilité d'une diffusion planétaire instantanée d'informations et surtout d'images, ont renouvelé radicalement les modalités de la diffusion culturelle, ainsi que l'échelle des phénomènes d'acculturation.

La dialectique uniformisation/différenciation du monde s'exprime de manière différenciée dans les divers champs culturels et civilisationnels.

### *Le retour du religieux*

L'avènement de l'âge industriel et scientifique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avait laissé envisager un effacement du religieux dans les sociétés, sous l'effet conjugué de la connaissance scientifique et des idéologies, marxisme tout particulièrement. La fin du XX<sup>e</sup> et le début du XXI<sup>e</sup> siècle apportent un démenti à ce pronostic. Sans réduire l'identité d'une aire civilisationnelle à la seule dimension religieuse, force est de constater la permanence, voire la résurgence de la dimension religieuse – et ceci dans des formes diverses : adhésion, pratique, indifférence, hostilité. Ceci amène à prendre en compte, parmi d'autres, le critère religieux dans la délimitation des aires culturelles, avec la prudence nécessaire dans la confection et la lecture des cartes quant à la continuité et homogénéité interne de ces aires.

### *Une langue, des langues*

La langue est une dimension irréductible de l'identité culturelle ; or la mondialisation s'est accompagnée et a été servie par la diffusion d'une langue de communication qui tend à devenir

universelle, l'anglais. Son usage s'impose dans une forme appauvrie (*global english*) pour les relations commerciales. L'anglais est également de manière écrasante la langue des congrès et communications scientifiques et un vecteur de diffusion planétaire de produits culturels récréatifs (cinéma, séries télévisées) et plus généralement, d'un modèle culturel anglo-saxon nord-américain. A contrario, la faible diffusion des langues italienne ou allemande hors de leur aire d'origine limite considérablement le rayonnement contemporain des cultures latine et germanique. Ce phénomène d'uniformisation linguistique n'exclut pas d'autres dynamiques, spontanées, comme la montée de la langue espagnole, y compris sur le territoire des États-Unis, ni des actions volontaristes de défense et promotion linguistique : choix du catalan comme langue officielle contre le castillan en Catalogne, francophonie et affirmation de l'exception culturelle pour le français.

#### *Musique mondiale, musiques du monde*

Dans le couple audiovisuel sur lequel reposent pour une très large part les médias de masse, le son est fréquemment en position subordonnée par rapport à l'image ; pourtant le domaine musical possède une forte autonomie : secteur économique important, c'est aussi un monde de grande créativité. La diffusion musicale servie par des techniques – supports et lecteurs - en constant renouvellement (CD, fichiers MP3, Internet) échappe aux diverses formes de contrôle à tel point que la législation a du mal à cerner et contrôler le phénomène de l'échange de fichiers « *peer to peer* ». Deux courants traversent le domaine musical, l'uniformisation de la consommation, la vitalité de la création.

Une pratique et consommation musicale mondiale s'est imposée et ceci dans des registres tout à fait différents.

Pour la musique classique, on assiste à une patrimonialisation à l'échelle mondiale du répertoire musical et lyrique, d'origine essentiellement européenne, des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècles ; en atteste la venue au premier rang des scènes mondiales d'interprètes et chefs d'orchestres d'origine asiatique (Chine, Corée).

Pour les musiques contemporaines, les phénomènes de diffusion se conjuguent pour une part importante avec l'extension désormais planétaire de la langue anglaise ; l'aire de création anglo-saxonne y domine largement.

S'agissant de la création de nouvelles formes musicales, elles procèdent généralement de la rencontre d'horizons culturels différents : blues, gospel, jazz nés dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle dans les communautés noires du Sud des États-Unis, rock issu à la fois de la *country music* blanche et du *rythms and blues* noir, explosion des genres à partir des années 1960, donnant naissance entre autres au reggae (Jamaïque), au rap (expression musicale « urbaine »).

À l'échelle mondiale, différents univers musicaux coexistent : musique occidentale fondée sur la notation (gamme) et la polyphonie, musique arabe, indienne, principalement fondées sur l'intervalle, musique chinoise basée sur des degrés se rapprochant de la gamme occidentale ; de la rencontre des ces univers musicaux naissent des formes nouvelles, regroupées sous l'appellation *world music*.

#### *Sport et manifestations sportives, une dimension désormais mondiale*

Le sport, codifié par l'aristocratie anglaise au début du XIX<sup>e</sup> siècle et installé comme événement mondial avec l'olympisme moderne (1896), est devenu dans les sociétés contemporaines un phénomène de masse qui recouvre au moins trois réalités complémentaires :

- une pratique désintéressée, sans souci de compétition et visant principalement un état de bien-être ; plus que de sport de masse elle peut être qualifiée de loisir sportif de masse dans les sociétés urbaines disposant de temps et de revenus ;
- une pratique tournée vers la performance individuelle ou collective, avec l'espoir de participer aux plus importantes manifestations mondiales et d'y triompher ;
- un spectacle relayé par les médias nationaux ou mondiaux, avec ses héros, ses rites : coupes, championnats, tournois et ses rythmes : annuel dans le cas des compétitions nationales ou européennes ; biennal pour le championnat mondial d'athlétisme, quadriennal pour les Jeux olympiques ou la coupe du monde de football.

Les disciplines olympiques bénéficient ainsi d'une audience planétaire et leur pratique s'étend désormais bien au-delà de leur aire culturelle d'origine ; l'émulation individuelle et collective qu'elles suscitent peut aller jusqu'à un dévoiement de l'esprit sportif (nationalisme sportif, pratiques de sélection et d'entraînement peu respectueuses des individus, dopage). Toutefois, la mondialisation

sportive n'exclut pas l'attachement d'aires culturelles à des pratiques sportives spécifiques : base-ball et football nord-américain, cricket dans l'ancienne aire coloniale britannique, sumo japonais, pelote basque ...

### **Indications bibliographiques / Sites utiles**

Sur l'organisation générale du monde et les inégalités de développement :

site du PNUD : [www.undp.org/french/](http://www.undp.org/french/)

Rapport mondial sur le développement humain : <http://hdr.undp.org/reports/global/2005/francais>

site de l'UNICEF : [www.unicef.org/french/](http://www.unicef.org/french/)

Sur des données et pratiques culturelles :

AUGUSTIN Jean-Pierre, *Géographie du sport*, Armand Colin, 2007

AUGUSTIN J.-P. et GILLON Pascal, *L'Olympisme : bilan et enjeux géopolitiques*, Armand Colin, 2004, 172 p.

AZRIA Régine, *Le fait religieux en France, La Documentation photographique* n° 8033, 2003

VIGARELLO Georges, *Du jeu ancien au show sportif : la Naissance d'un mythe*, Seuil, 2002, 233 p.

VIGARELLO Georges, *L'esprit sportif aujourd'hui, des valeurs en conflit*, Universalis, 2004

### **(B) Un sujet d'étude au choix**

Les deux thèmes au choix permettent d'aborder la question des inégalités de développement qui constituent un des critères les plus discriminants de différenciation spatiale. L'un et l'autre entrent dans les indicateurs de développement élaborés par le PNUD : indicateur de développement humain (IDH), indicateur de pauvreté humaine (IPH). L'UNICEF choisit de les croiser pour mesurer dans son rapport annuel les carences fondamentales dont souffrent plusieurs millions d'enfants dans le monde.

Bien qu'elles relèvent d'abord de politiques nationales dans le cadre des États, santé et éducation permettent par ailleurs de mettre en évidence des solidarités internationales – que celles-ci soient liées par exemple à la circulation des germes pathogènes qui impose des réactions à l'échelle de la planète – ou qu'elles reposent sur des actions volontaristes : OMS et ONG pour la santé, UNESCO, UNICEF, politiques bilatérales dans le domaine de l'éducation.

#### ***La santé***

L'étude de la santé s'appuie sur les indicateurs de l'ONU, qui, exprimés cartographiquement, permettent de mettre en évidence des différenciations spatiales à toutes les échelles : situation sanitaire globale des populations des États et continents, prédominance des maladies infectieuses dans les États à faible niveau de développement et des maladies de dégénérescence dans les États les plus riches. Les politiques de santé mettent en jeu différents acteurs, publics ou privés, dont les actions se complètent ou se heurtent parfois :

- États, communauté mondiale au travers de l'action de l'OMS ;
- industrie pharmaceutique, pour laquelle la recherche de profit entre parfois en conflit avec l'intérêt général (question de la production et mise à disposition de médicaments génériques à faible coût pour les pays pauvres) ;
- ONG, individus.

Le développement d'agents pathogènes, tels que HIV (sida), ou H5N1 (grippe aviaire), permet d'analyser les processus de diffusion à l'échelle de la planète, et les moyens de lutte contre le risque de nouvelles pandémies.

#### ***L'éducation***

L'accès à une éducation gratuite est un droit affirmé par les signataires de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 26), et de la Convention internationale des droits de l'enfant (1989). Dans les faits, les conditions en sont inégalement réunies (cartes des taux de scolarisation) au détriment des États pauvres et, socialement, des filles. Toutefois, il est désormais admis chez les dirigeants politiques que l'éducation constitue un investissement différé bénéfique pour le pays, que ce soit en terme économique ou démographique (corrélation entre scolarisation des filles et réduction de la natalité).

Les politiques éducatives restent l'apanage des États, qui peuvent choisir de déléguer l'éducation à des acteurs privés. Ce cadre national n'exclut pas des politiques d'échanges éducatifs et culturels ; c'est le cas avec les programmes européens : COMENIUS, SOCRATES, ERASMUS, LEONARDO, programmes de l'Union européenne pour l'enseignement. Par ailleurs, certains États se donnent les moyens d'attirer des étudiants déjà formés dans leur pays d'origine (*brain drain*). L'action de l'ONU (UNESCO, UNICEF), comme celle de partenariats bilatéraux publics ou privés vise, quant à elle, à combler les manques les plus criants en matière d'éducation.

**Indications bibliographiques / Sites utiles**

Dans le domaine de l'éducation :

site de l'UNESCO rubrique éducation <http://portal.unesco.org/fr/>

site de l'OCDE rubrique éducation [www.oecd.org/](http://www.oecd.org/) données sur les politiques d'éducation dans les pays membres et non membres de l'OCDE

Données sur les programmes européens en matière d'éducation :

[http://europa.eu.int/comm/education/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/index_fr.html)

[www.info-europe.fr](http://www.info-europe.fr)

Dans le domaine de la santé :

VIGNERON Emmanuel, *Santé et territoires, La Documentation photographique* n° 8015, 2000.

site de l'OMS : [www.who.int/fr/](http://www.who.int/fr/)